



Rapport d'activités 2021



La Maison des Femmes de Bordeaux
27 cours Alsace Lorraine - 33000 Bordeaux
05 56 51 30 95 // maison.des.femmes@wanadoo.fr

Remerciements

Le Conseil d'Administration de la Maison des Femmes tient à remercier :

Nos partenaires institutionnels & financiers : le Conseil Départemental, la Région Nouvelle Aquitaine, de la Gironde, la Mairie de Bordeaux, Bordeaux Métropole, la DDCS, la DDDFE, le FIPDR, FNDVA.

Les salariées Isabelle, Nora et Sandrine qui ont exercé leurs activités dans un contexte encore cette année perturbé.

Les animatrices d'ateliers, des commissions et de l' UPF : Annie, Monique, Claude, Patricia et toutes les bénévoles qui participent à la vie des ateliers.

Tout-e-s les militantes et adhérent-e-s ainsi qu'aux personnes qui soutiennent nos actions par leurs dons.

La Fédération Nationale Solidarité Femmes – 3919.

Et bien sûr, toutes les associations, les relais d'intervention sociale et solidaire, avec lesquels nous travaillons au quotidien, les associations étudiantes et toutes les personnes qui soutiennent ces femmes au quotidien par leur implication et leur solidarité.

Les femmes qui poussent la porte de la Maison des Femmes pour venir partager un moment, être accueillies.

Préambule

Nous tenons à rendre hommage à la mémoire des 99 femmes victimes de féminicide au moment où nous écrivons ce bilan, avec une pensée particulière pour Madame Chahinez Daoud et Madame Sandra Plat, leurs enfants et leurs proches. Pour que leurs morts ne soient pas vaines, nous continuons notre mobilisation au quotidien pour agir, à notre niveau, à l'amélioration de la prise en charge des femmes victimes de violences conjugales.

Cette année, marquée par les suites de la pandémie de COVID 19 nous a de nouveau demandé des ajustements organisationnels au long cours. Tout d'abord avec le troisième confinement du 3 avril et ensuite lors du déconfinement progressif du 3 mai au 30 juin 2021.

Afin de respecter les consignes sanitaires et d'éviter la saturation de notre local, nous avons maintenu le télétravail alterné et mis en place une activité en présentielle réduite. Nous avons dans un premier temps continué les accueils **sur rendez-vous** en réagénant notre local afin de créer une zone d'accueil séparée et de pouvoir accueillir les femmes dans le respect des mesures sanitaires.

Notre pièce d'accueil violences n'étant plus adaptée à ces contraintes sanitaires, nous avons mis en place une convention de prêt d'un bureau avec le centre social Saint Pierre où nous effectuons les accueils violences deux après-midi par semaine.

Devant cette situation épidémique qui s'installe dans le temps, nous avons cependant décidé d'aller de l'avant et de maintenir les événements culturels ou les temps d'ateliers, en nous adaptant aux contraintes des couvre-feu, avec une jauge réduite 5-6 personnes maximum dans notre local, ou dans d'autres lieux plus adaptés, à la Halle des Douves par exemple.

Briser la spirale de l'exclusion et accompagner les femmes vers l'autonomie

Action 1

page 7

Un lieu d'accueil d'écoute et d'orientation pour les femmes

1. Notre engagement dans la lutte contre les violences faites aux femmes

a. L'inscription au cœur d'un réseau

- *La Fédération Nationale Solidarité Femmes*
- *Les associations du réseau départemental*
- *Un réseau de partenaires privilégiés*

b. Des accueils spécifiques pour les femmes victimes de violence

- *L'accueil de jour*
- *Les modalités d'accueils spécifiques pour la lutte contre les violences*
- *Les femmes que nous accueillons*

c. Actions de formation et sensibilisations au niveau départemental

2. Accueillir, écouter, accompagner et orienter au quotidien (insertion sociale)

a. Les accueils individuels

b. L'espace collectif : une maison ouverte à toutes les femmes pour lutter contre l'isolement

L'accompagnement culturel

1. Les ateliers de la Maison des Femmes

a. Les ateliers réguliers et les ateliers au long cours

b. Le projet « Les Vendredis de la Maison des Femmes »

c. Des ateliers en collaboration avec plusieurs partenaires

2. Des vernissages et des expositions

3. Communication sur les droits des femmes afin de lutter contre les discriminations

Action 3

page 39

Partager des savoirs et des cultures

- a. Un centre de documentation sur les droits des femmes et le féminisme***
- b. Université Populaire du Féminisme***
- c. Échanges à l'international***
- d. Les permanences d'autres associations à la Maison des Femmes***
- e. La mise en réseau et les partenaires***

Action 1

Un lieu d'accueil d'écoute, et d'orientation pour les femmes

Au 31 décembre 2021, nous avons accueilli, écouté, accompagné et orienté :

642
Femmes

Au cours de

1058
Accueils individuels téléphoniques
et/ou physiques

Une femme reçue à la Maison des Femmes peut bénéficier d'un ou de plusieurs accueils selon ses besoins, ce qui explique les notions de « femmes accueillies » et de « nombre d'accueils ».

68 % des entrées à l'association s'effectuent par le biais des accueils violences, 32 % par celui de l'insertion.

Nous proposons un accueil basé sur le respect, l'anonymat, la gratuité et la confidentialité, dans un espace réservé aux femmes.

Les points forts des accueils spécifiques de notre association nous permettent de maintenir une fréquentation constante :

- Une implication au quotidien : un accès à notre local du lundi au vendredi de 14h à 18h, au-delà de ces horaires d'ouverture, le contact se fait par téléphone, mail, site internet et réseaux sociaux,
- Un travail en réseau avec les structures et associations avec lesquelles nous sommes engagées tout au long de l'année,
- Le maintien des partenariats privilégiés avec les structures locales pour une efficacité accrue dans notre mission envers les femmes,
- Un engagement dans les campagnes de sensibilisation auprès d'un public mixte et des professionnels de tous horizons.
- Un site Internet destiné à un large public, avec des informations sur nos actions de lutte contre les discriminations et des liens vers les associations et structures locales avec qui nous travaillons.
- L'implantation géographique de notre local, situé au cœur des quartiers de l'hyper centre de Bordeaux, qui favorise les liens entre femmes issues des divers quartiers périphériques,
- Une accessibilité facilitée par la proximité des arrêts des tramways A : « Place du Palais » en face duquel notre vitrine se situe et C : « Porte de Bourgogne ».

La majorité des femmes que nous accueillons résident à Bordeaux ou dans les communes de la Métropole ;

43 % de la ville Bordeaux

(Dont 17 % des quartiers prioritaires)

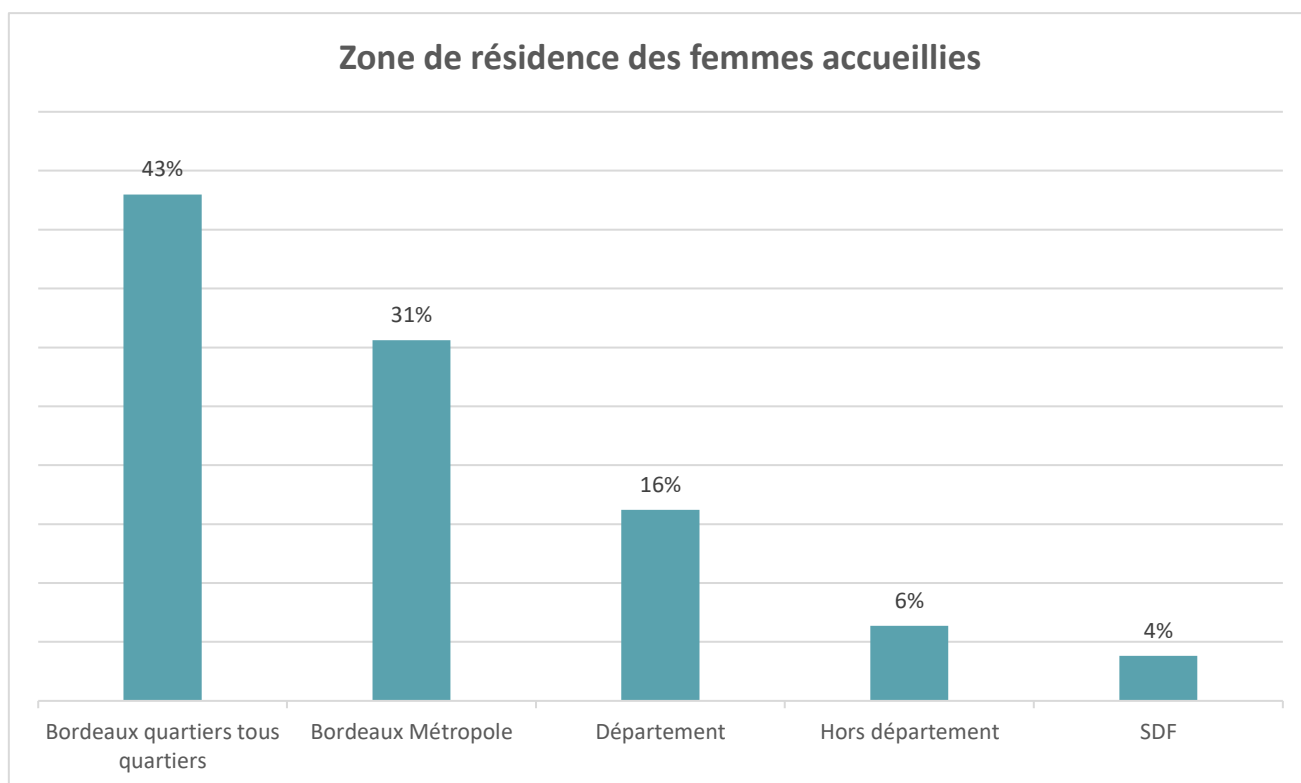
31 % de Bordeaux Métropole,

(Dont 23 % des quartiers prioritaires)

16 % du Département,

6 % hors département

4 % sont sans domicile fixe



Nous accompagnons selon trois axes :

- 1 - La lutte contre l'isolement et l'exclusion,
- 2 - La lutte contre les violences faites aux femmes,
- 3 - L'insertion socioprofessionnelle.

Nous privilégions une méthode basée sur l'approche globale. Nous proposons un suivi personnalisé à moyen/long terme, une prise en compte de toutes les problématiques qui constituent un frein à l'autonomie des femmes et enfin, une orientation vers les services appropriés.

Cette démarche, basée sur le respect du choix des femmes, nécessite un lien de confiance. Une écoute solidaire place les femmes au cœur de leurs décisions : nous respectons leurs choix et leur rythme, quelle que soit la problématique évoquée et nous fixons ensemble les priorités pour l'amélioration des situations.

Notre association, en partenariat avec l'APAFED à Cenon et la Maison de Simone à Pessac, est labellisée « Accueil de jour » par le Secrétariat d'Etat en charge de l'égalité entre les femmes et les hommes et la Délégation Départementale aux Droits des Femmes et à l'Égalité en Gironde.

L'accès à l'emploi et à la formation reste un objectif essentiel pour permettre une indépendance financière et une autonomie. L'information sur les droits sociaux est une étape essentielle dans ce processus. Nous nous employons au quotidien à nous tenir informées de l'actualité dans ces domaines, en nous appuyant sur notre réseau professionnel (Mission Locale, PLIE, CIDFF, associations intermédiaires et d'insertion, organismes de formation...) pour répondre au plus près aux questions de notre public.

La convivialité est placée au cœur du dispositif, elle contribue à générer des liens et des solidarités entre les femmes.

Notre association est également identifiée comme un lieu ressource d'informations sur les droits des femmes où elles peuvent échanger sur des problématiques communes et diverses.

Au-delà des moments d'accueils individuels, l'accès libre au local du lundi au vendredi est nécessaire pour favoriser les liens de solidarité, les échanges interpersonnels et pour endiguer les phénomènes éventuels d'errance, risque encouru par un certain nombre de femmes que nous accueillons.

Notre écoute, notre accompagnement et nos orientations sont nécessaires pour soutenir les femmes victimes de violences et pour soutenir celles qui subissent les phénomènes d'exclusion liés à des ruptures sociales et professionnelles diverses.

Ces modalités d'accompagnement ainsi que l'ensemble des activités proposées dans notre association, tendent à permettre aux femmes d'envisager une perspective positive tant dans leur vie personnelle que professionnelle.

1. Notre engagement dans la lutte contre les violences faites aux femmes

Depuis sa création, la Maison des Femmes est impliquée dans la lutte contre les violences faites aux femmes.

a. L'inscription au cœur d'un réseau

la Fédération Nationale Solidarité Femmes

La Maison des Femmes de Bordeaux est adhérente à la Fédération Nationale Solidarité Femmes, constituée en 2020 de 73 associations féministes réparties sur le territoire national et l'Outremer, engagées et expertes dans la lutte contre les violences faites aux femmes.

Notre association est référencée au numéro national d'écoute, le 3919, confié à la Fédération Nationale Solidarité Femmes depuis 1992. Il s'agit du numéro national d'écoute destiné aux femmes victimes de violences conjugales, sexistes et sexuelles, à leur entourage et aux professionnels concernés. L'appel est gratuit depuis un fixe ou un mobile et invisible sur la facture. Depuis le 30 août 2021 le 3919 est accessible 24 h/24 et 7 jours sur 7.

Ce dispositif constitué de professionnel.l.e.s formés à l'écoute, propose ensuite une orientation vers l'association la plus proche du domicile. En 2019, le 3919 a traité 81 401 appels.

Un nombre constant de femmes est orienté vers notre association via le 3919. Les professionnels et les bénévoles des associations adhérentes bénéficient des formations de la FNSF qui favorisent les échanges et les réflexions sur les pratiques sur tout le territoire, tant au niveau des professionnels qu'au niveau inter-associatif.

La Maison des Femmes, bénéficie elle-même de l'agrément FNSF pour former les professionnels intervenants auprès des femmes.

Solidarité Femmes
Fédération Nationale

3919
appel anonyme et gratuit



Les associations du réseau départemental



Les associations du réseau départemental de la FNSF proposent une prise en charge à deux niveaux :

- accueil, écoute, orientation pour les femmes victimes de violences conjugales, sexistes et sexuelles,
- hébergement d'urgence pour les femmes et leurs enfants (CHRS ou ALT).

Elles bénéficient d'une diversité d'implantations géographiques (Bordeaux centre et rive gauche, rive droite, Médoc et Nord Gironde, bassin d'Arcachon) adaptée aux demandes multiples des femmes victimes de violences conjugales, sexistes et sexuelles. Nous travaillons en partenariat avec des objectifs communs.

Sont membres du réseau :

- l'**APAFED** : « Association pour l'Accueil des Femmes En Difficulté » à Cenon
- **la Maison des Femmes** à Bordeaux
- **la Maison de Simone** à Pessac
- **ACV2F** : « Agir contre les Violences Faites aux Femmes », dans plusieurs communes du Médoc et du Nord Gironde.
- **SFB** « Solidarité Femmes Bassin » dans plusieurs communes du bassin d'Arcachon

Au sein de ce dispositif, la Maison des Femmes est un lieu d'accueil de jour, d'écoute et d'orientation pour les femmes victimes de violences.

Ce maillage du territoire girondin facilite les déplacements des femmes concernées. L'usage du tram et les réseaux de bus « Transgironde » mis à disposition permettent une meilleure mobilité des femmes.

Nous considérons que tous ces dispositifs sont indispensables pour que les femmes isolées géographiquement puissent se déplacer et rompre l'isolement.

Nous constatons toujours que les femmes vivant en milieu rural ou hors métropole restent cependant « enclavées ». En effet, même avec l'amélioration des moyens de transport mis à leur disposition, le frein majeur à leur sortie des violences reste souvent le manque d'anonymat dans ces territoires.

Les structures soucieuses de préserver l'anonymat des femmes nous orientent ces publics pour faciliter leurs démarches : on sait que les réseaux d'interconnaissance dans les communes de petite taille rendent difficile pour les femmes d'oser se rendre dans une association dédiée.

Cependant, on constate que les femmes vivant en milieu urbain souffrent tout autant d'isolement et cela malgré la proximité immédiate des dispositifs spécifiques.

En 2021, nous avons participé aux réunions de territoire de la Fédération Nationale Solidarité Femmes, ainsi qu'à chacune des réunions du réseau Solidarité Femmes Gironde (associations adhérentes à la Fédération Nationale Solidarité Femmes).

b. Des accueils spécifiques pour les femmes victimes de violences

L'accueil de jour

L'accueil de jour est réservé aux femmes victimes de violences conjugales, sexistes et sexuelles avec ou sans enfants. Il est assuré par une équipe professionnelle qualifiée (salariée et bénévoles) qui les informe, les oriente et les accompagne.

En Gironde, ce dispositif soutenu par le Secrétariat d'Etat en charge de l'égalité entre les femmes et les hommes est formé par :

- L'APAFED
- La Maison de Simone
- La Maison des Femmes

Il contribue à prévenir les situations d'urgence (mise en sécurité) et à préparer la sortie des violences.

Au cours de l'année 2021, nous avons maintenu notre partenariat et mutualisé nos compétences avec les associations membres de la Fédération Nationale Solidarité Femmes et, au niveau départemental, avec l'APAFED et la Maison de Simone. Ces structures, au-delà de l'accueil, l'écoute et de l'accompagnement, assurent aussi l'hébergement des femmes et de leurs enfants.

La Maison des Femmes propose un espace d'écoute unique et privilégié où les femmes peuvent entamer un travail de parole. Cette première écoute est essentielle et déterminante dans la suite de leur réflexion et prise de décision.

Une femme victime de violences a besoin :

- **D'être crue**, écoutée avec bienveillance,
- **D'être protégée** et mise hors de danger,
- **D'être comprise, de ne pas être jugée**, d'être reconnue comme victime, que les faits violents soient dénoncés.
- **Que sa souffrance soit prise en compte**,
- **D'être soutenue, aidée, informée** sur toutes les démarches à effectuer, sur la loi, sur tous ses droits,
- **D'être prise en charge**, d'être accompagnée, revalorisée, **orientée** vers des professionnels spécialisés.

L'objectif des accueils de jour départementaux pour les femmes victimes de violences conjugales, sexistes et sexuelles est de :

- donner accès à un lieu convivial et ouvert aux femmes victimes, favorisant l'émergence de la parole sans démarche préalable.
- donner accès aux droits en informant et orientant les femmes vers les partenaires du réseau violences faites aux femmes (Police, Gendarmerie, justice, services sociaux, associations...).
- mettre en sécurité en cas de situation d'urgence.
- prévenir les situations d'urgence en informant et accompagnant vers la sortie des violences.
- rompre l'isolement caractéristique des situations de victimes.
- permettre aux femmes d'élaborer un projet personnel. Poser le problème qu'elles rencontrent, faire un diagnostic, envisager un changement et les accompagner dans sa mise en œuvre.

Les modalités d'accueils spécifiques pour la lutte contre les violences

Nous pratiquons une écoute solidaire et féministe basée sur le respect du choix des femmes en assurant l'anonymat, la confidentialité et la gratuité lors des suivis. Nous respectons leurs rythmes et leurs choix et leur proposons des orientations adaptées à leurs problématiques.

Les accueils s'effectuent en binôme, avec la salariée responsable des accueils et des écoutantes bénévoles formées, lors des permanences spécifiques, selon les modalités suivantes :

- **écoute** : cette première écoute est essentielle, elle permet aux femmes d'entamer un travail de parole, d'exprimer leur souffrance et souvent, pour la première fois, l'intolérable de leur situation.
- **Évaluation de la situation**, prise de conscience, mise en sécurité et le cas échéant recherche d'hébergement d'urgence (APAFED, Maison de Simone, Réseau FNSF national).
- **Orientation / accompagnement** vers les services de Police ou de Gendarmerie, l'accès aux droits, aux soins...

L'équipe de bénévoles, formées à l'écoute se compose de femmes de tous horizons, étudiantes, salariées ou retraitées.

Les salariées et bénévoles bénéficient d'un temps d'analyse des pratiques mensuel encadré par une psychologue clinicienne.

En 2021, les bénévoles de l'équipe violences ont bénéficié de la formation FNSF « accompagnement des femmes victimes de violences conjugales ». Dans la mesure du possible, nous facilitons l'accès des bénévoles à toutes les formations disponibles dans notre réseau partenarial.

Les permanences :

Nous accueillons les femmes pour des entretiens d'écoute et d'accompagnement selon les modalités suivantes :

Les permanences téléphoniques accueils violences :

Du lundi au vendredi de 10h à 18h

Les permanences accueils violences :

Les lundis de 10h à 17h, mardis et jeudis de 14h à 17h

Proposer un rendez-vous à une date plus ou moins éloignée peut représenter un obstacle dans la démarche des femmes vers la sortie des violences.

Cependant, en 2021, en raison des mesures sanitaires liées à la prévention de la pandémie de COVID 19, nous avons dû continuer de privilégier l'accueil sur rendez-vous.

En raison de la configuration de nos locaux, il ne nous a plus été possible d'utiliser notre pièce d'accueil « violences » (exiguïté ne permettant pas le respect de la distanciation, pièce sans fenêtre impossible à ventiler).

Grâce à un partenariat de prêt, nos accueils s'effectuent les lundis et jeudis après-midi dans les locaux du **Centre d'animation Saint Pierre**, 4 rue du Mulet à Bordeaux.

Les accueils du mardi sont maintenus dans nos locaux en réagénant temporairement nos espaces de travail.

Les femmes que nous accueillons

Depuis le 1^{er} janvier 2021, dans le cadre de notre mission de lutte contre les violences faites aux femmes, nous avons accueilli, écouté, accompagné et orienté :

446
Femmes

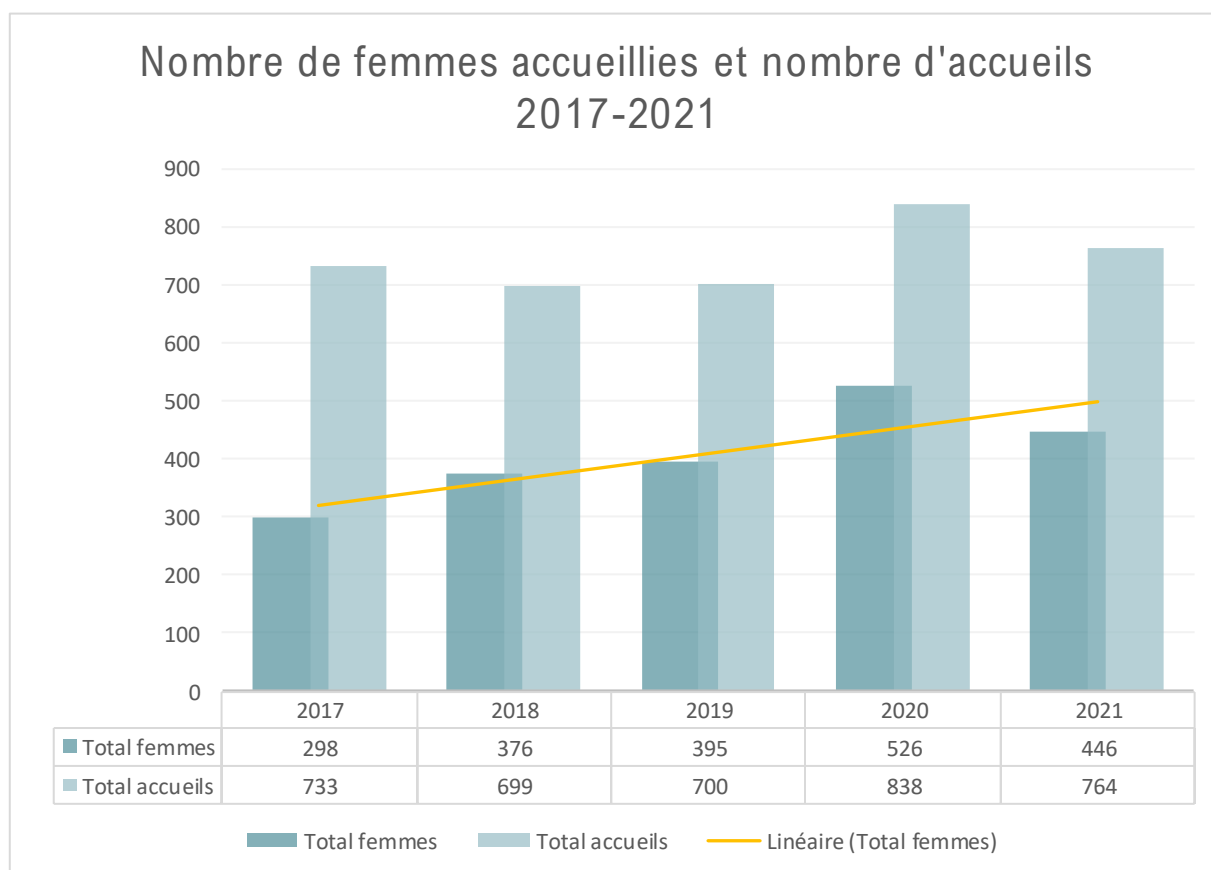
Au cours de

764
Accueils individuels téléphoniques et/ou physiques

Ce nombre d'accueil n'a cessé de croître au fil des années.

Au 31 décembre 2021, le nombre de personnes accueillies est toujours en hausse par rapport à l'activité de 2019 (le surcroît d'activité liée à pandémie au cours de l'année 2020 ne pouvant servir d'indicateur). Nous avons reçu les femmes en moyenne 2 fois contre 3 fois antérieurement en essayant de les réorienter au mieux.

Un accroissement significatif du nombre de femmes qui rapportent des violences conjugales est mis en évidence.



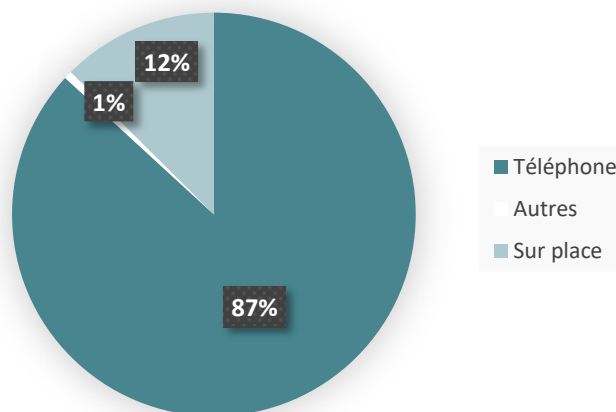
Nature des accueils

En raison du troisième confinement qui a débuté le 3 avril et du déconfinement progressif jusqu'au 30 juin 2021, la majorité des accueils est effectuée par téléphone.

Dès que possible, nous avons repris les accueils physiques sur rendez-vous, à notre local ou au centre social Saint Pierre sur les créneaux horaires habituels d'accueil de jour.

Le principe de l'accueil sur rendez-vous, notre demande de ponctualité et le respect des gestes de prévention ont été très bien compris, acceptés et respectés par les femmes que nous avons reçues.

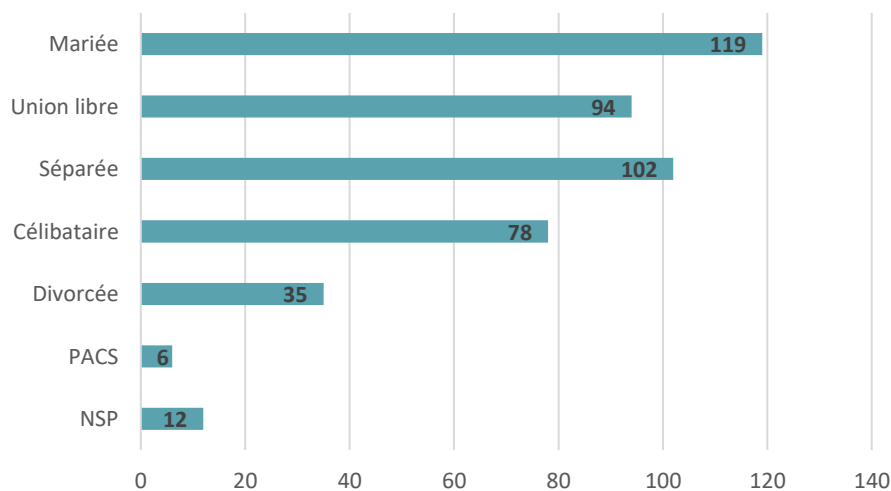
Nature des accueils



Situation matrimoniale des femmes lors du premier accueil.

52 % des femmes vivent en couple,
46 % vivent seules, avec ou sans enfants,
2 % ne se prononce pas.

Situation matrimoniale au premier accueil



Les situations peuvent évoluer au cours des suivis : divorce, mariage, séparation...

On note une augmentation de la proportion de femmes accueillies vivant en couple.

Cependant, les violences conjugales surviennent fréquemment lors ou après les séparations ou au cours de l'exercice des droits de visites des enfants.

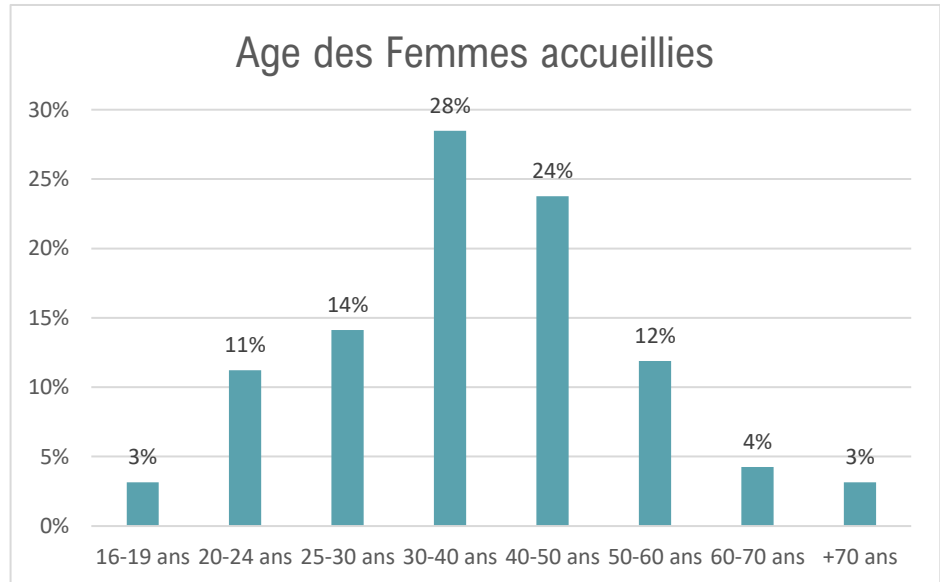
Les femmes vivant en couple éprouvent toujours beaucoup de difficultés à se séparer de leur conjoint violent. Le manque de solution d'hébergement d'urgence, la dépendance financière, le sentiment de dévalorisation ou de culpabilité constituent toujours des freins majeurs au départ du domicile conjugal.

Age des Femmes accueillies

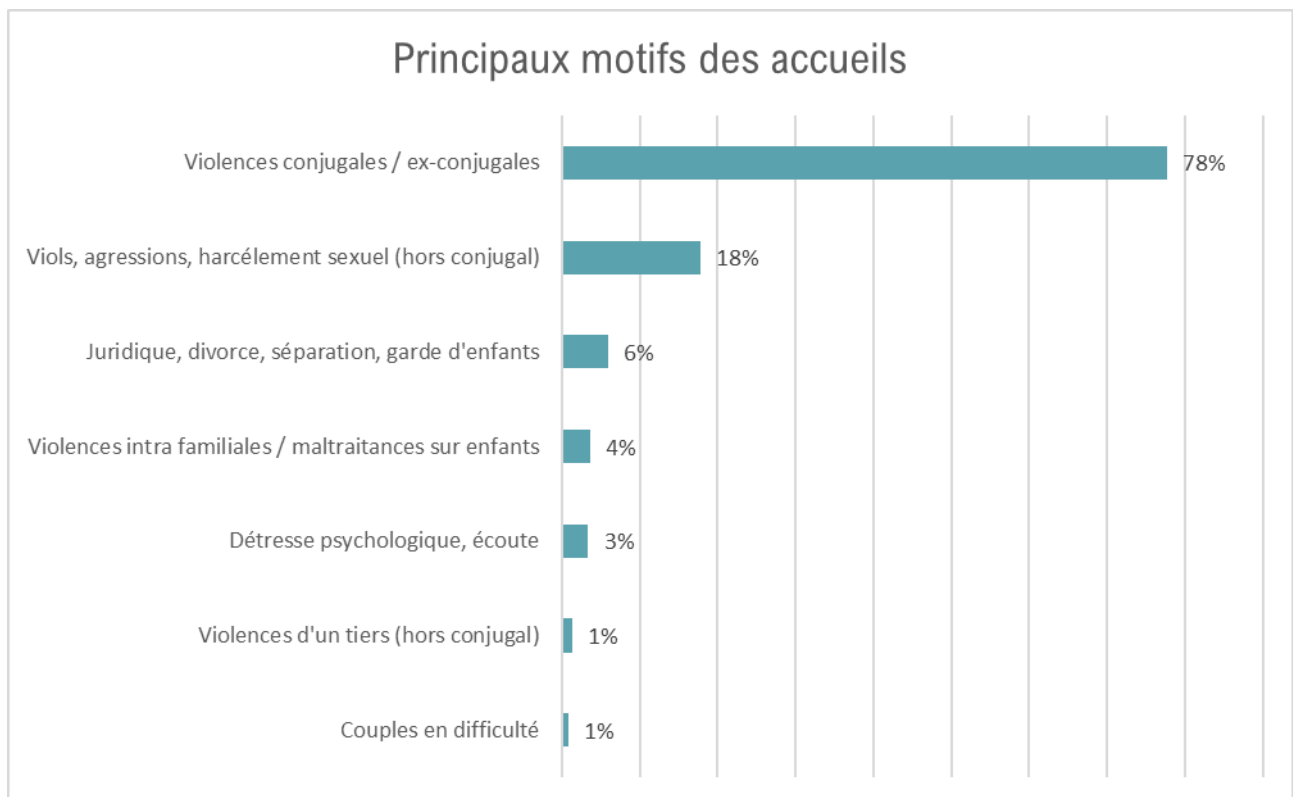
En 2021, nous avons reçu des femmes âgées de 15 à 76 ans.

La grande majorité d'entre elles (77 %) est âgée de 20 à 50 ans.

28 % des femmes accueillies ont moins de 30 ans. Elles évoquent majoritairement des situations de violences sexuelles actuelles ou passées (viols, agressions sexuelles, harcèlement sexuel, cyberharcèlement sexuel).



Motifs des accueils :



Les motifs peuvent se cumuler en fonction des situations.

Violences conjugales :

Toutes les formes de violences ont été évoquées lors des accueils spécifiques. En fonction des situations, elles se cumulent avec d'autres formes de violences.

Les **violences verbales et psychologiques** sont présentes dans **100 %** des situations de violences conjugales. Elles demeurent toujours difficiles à établir et sont encore insuffisamment prises en compte. Néanmoins, il est de plus en plus fréquent que le certificat médico-légal établi par l'Unité Médico-Judiciaire (CAUVA) prenne en compte leurs conséquences psychiques.

61 % des femmes accueillies évoquent des **violences physiques**, de la « bousculade » jusqu'à la tentative de meurtre (coups et blessures volontaires, strangulations, séquestrations...).

Des **viols conjugaux** sont relatés par **12 %** des femmes. Rapports sexuels sous contrainte physique, chantage ou menaces. Aucune des femmes ayant relaté des faits de viol dans le couple n'a souhaité déposer plainte pour ces faits, même lorsqu'une plainte pour des violences conjugales a été déposée.

Les **Violences économiques** sont évoquées par **8 %** des femmes. Très rarement prise en compte, la privation de moyens économiques fait obstacle à l'autonomie des femmes et constitue un frein majeur à la sortie des violences. Il s'agit d'appauvrir les femmes en leur empêchant l'accès à l'emploi, ou en faisant peser sur leurs seules ressources l'ensemble des charges incompressibles du ménage.

6 % des femmes évoquent des **violences administratives**. Il s'agit de la confiscation de documents (carte vitale, livret de famille, documents administratifs), elles concernent majoritairement de femmes étrangères épouses de ressortissants français ou les femmes bénéficiant du regroupement familial. Elles co-existent, la plupart du temps, avec un chantage au renouvellement du certificat de vie commune.

14 % des femmes accueillies relatent des **violences ex-conjugales**. Les violences conjugales s'exercent dans un continuum et se poursuivent dans certains cas, bien au-delà de la séparation du couple.

40 % des femmes évoquant des violences ex-conjugales déclarent avoir subi des violences physiques après la séparation. Cependant, les violences ex-conjugales s'expriment le plus souvent par du harcèlement s'exerçant sous de multiples formes. Ces femmes sont disqualifiées ou niées dans leur compétence de mère, dénigrées en présence ou auprès des enfants.

Elles sont qualifiées de folles, d'incapables ou accusées de les mettre en danger. La menace de perdre la garde des enfants devient alors quasi permanente. Cela peut aussi se traduire par des intrusions systématiques, lors des temps de garde, par des appels permanents et interminables avec les enfants, par le fait de faire alliance avec eux contre leur mère (victimisation de l'auteur) ou de multiplier les démarches judiciaires pour faire établir à tout prix qu'elles seraient maltraitantes avec leurs enfants. **Les enfants deviennent alors un instrument de contrôle et de commission de violences.**

Ces femmes sont maintenues dans une situation de confusion, de peur, de déstabilisation. Chacune de leurs actions ou décisions, même concertées étant entravées, contestées, remise en question par la suite. Ces situations génèrent un stress et une tension permanente, qui altère à nouveau l'estime de soi et leur impose une adaptabilité de tous les instants. Par leur intentionnalité, leur persistance et leur impact, ces violences ont de graves conséquences pour les femmes victimes de violences conjugales et leurs enfants.

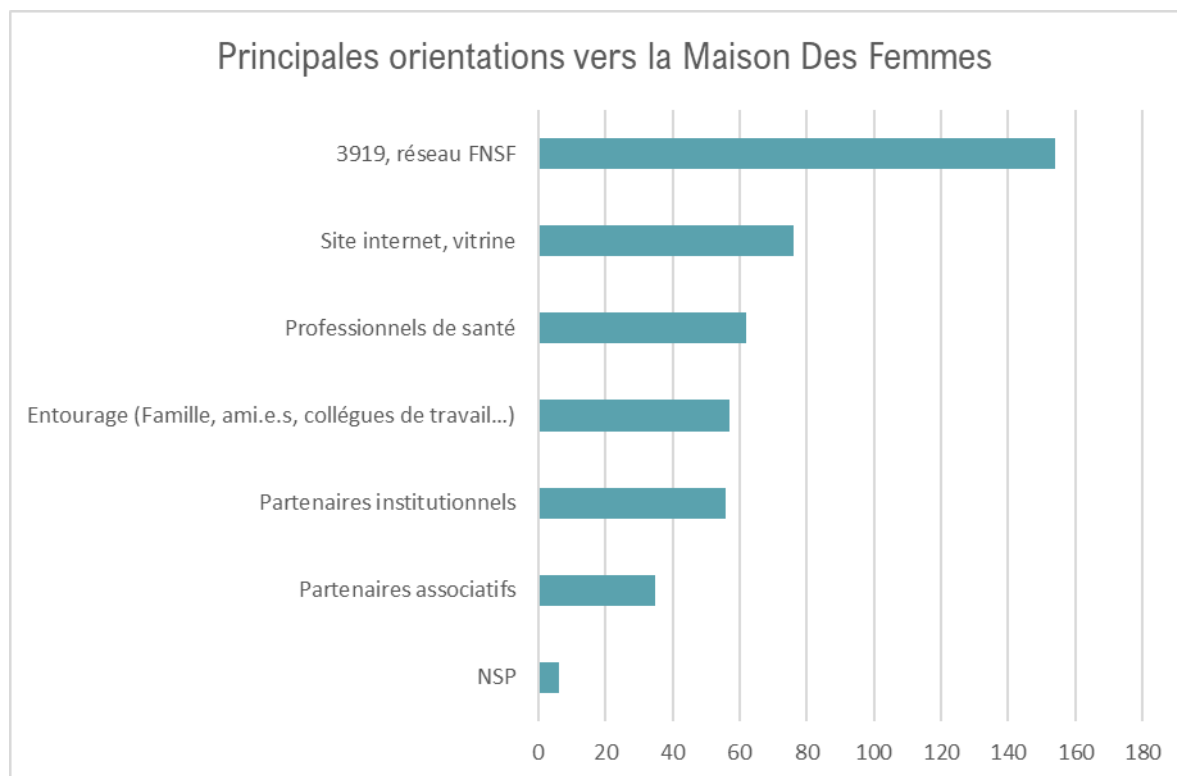
Violences sexistes et sexuelles :

En 2021, **136 femmes** ont évoqué, au cours des accueils, des violences sexistes ou sexuelles.

82 % concernent des actes de viol, **14 %** des agressions sexuelles et **4 %** du harcèlement ou cyber harcèlement à caractère sexuel. **14%** des viols et agressions sexuelles concernent des situations d'inceste.

Qu'elles soient récentes ou anciennes, ces violences ont été évoquées au cours des entretiens même lorsqu'elles n'étaient pas le motif d'entrée à l'association. Moins de 10% d'entre elles ont, à notre connaissance, déposé plainte pour ces faits.

Orientations des femmes accueillies vers la Maison des Femmes.



En 2021, nous avons été régulièrement sollicitées par des témoins directs ou indirects d'actes de violences envers les femmes : voisins, passants, entourage des victimes (mère, père, fratrie, partenaire actuel, ami.e.s, collègue de travail). Cela nous envoie un indicateur positif de la prise en compte des violences conjugales dans la société et de la façon dont tout un chacun tente de s'en emparer.

Nous avons accompagné et soutenu ces proches, témoins directs ou indirects des violences, extrêmement inquiets et souvent totalement démunis devant ces situations. A plusieurs reprises nous les avons orientés vers les services de Police et de Gendarmerie, voire accompagnés dans ces démarches. Nous avons aussi, dans certains cas, soutenu leurs demandes de saisine du Procureur de la République pour des informations préoccupantes.

Nous avons également été amenées à déposer dans le cadre d'une information préoccupante concernant une jeune femme à risque de féminicide orientée par un établissement d'enseignement pour jeunes adultes.

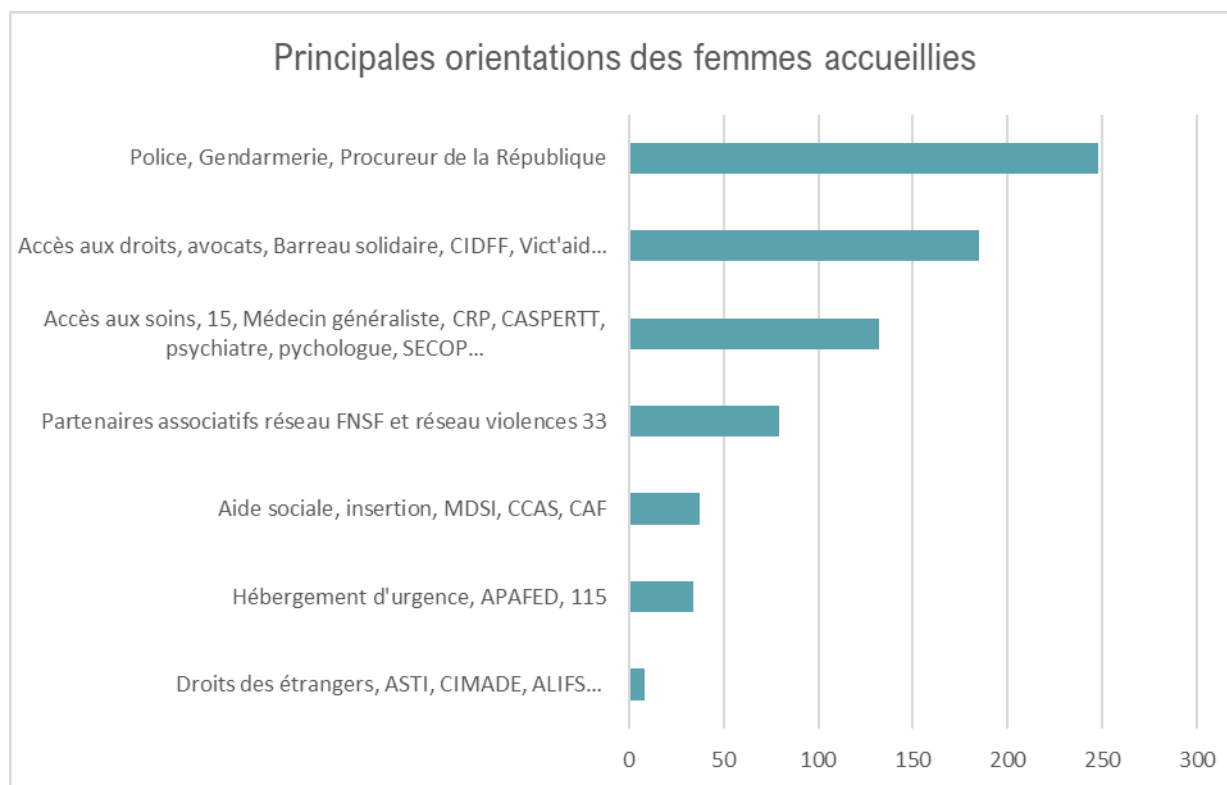
En 2021, un nombre constant de partenaires (professionnels de santé, hôpitaux publics, structures de soins, acteurs sociaux, associations...) a orienté les femmes vers notre association. Une forte augmentation de l'orientation des femmes par des professionnel-le-s de santé (médecin de ville ou hospitaliers, psychiatres ou psychologues) est mise en évidence.

Nous sommes également, avec l'accord des femmes, régulièrement en contact avec d'autres partenaires (avocat-es, assistant-e-s social-e-s, associations...) pour échanger sur les situations et accompagner ou accélérer au mieux les demandes.

Nous sollicitons régulièrement le Service Accueil et Aides aux Victimes de la Direction Départementale de la Sécurité Publique 33 et dans une moindre mesure le bureau d'aide aux victimes des Gendarmeries du Département. La relation étroite avec ces services nous permet d'informer et d'accompagner au mieux les femmes dans le suivi judiciaire (avancement des plaintes, date de convocation du conjoint, sortie d'incarcération date de comparution devant le tribunal correctionnel, information sur l'incarcération d'un auteur en rupture de contrôle judiciaire...).

L'entourage (famille, collègue, ami.e.s) est souvent constitué de personnes qui ont bénéficié de notre dispositif : « le bouche à oreille » est un vecteur important de fréquentation, ainsi que le site internet et « la vitrine ».

Orientations de la Maison des Femmes vers d'autres structures



En 2021, nous avons largement orienté vers les forces de l'ordre qui ont pris en charge, en lien avec l'APAFED, l'hébergement des femmes en situation d'urgence ainsi que leur mise en sécurité.

Nous avons également régulièrement informé les femmes ne souhaitant pas entamer des démarches judiciaires immédiates de l'existence de la plateforme nationale de signalement en ligne des violences sexuelles et sexistes «arretonslesviolences.gouv.fr» ainsi que du signalement par SMS au 114, numéro d'urgence habituellement dédié aux personnes sourdes et muettes, ouvert spécialement à tous afin de pouvoir alerter les secours silencieusement.

Devant des situations de très grande détresse psychologique et les difficultés liées à l'isolement, nous avons, en plus de nos partenaires habituels, orienté vers le numéro Question Psy (Ch Perrens) 0800 71 08 90 disponible du lundi au vendredi de 10h à 17h30 qui propose un accompagnement psychologique en accès gratuit à l'ensemble de la population du département ainsi que vers le 3114, numéro national destiné à la prévention du risque suicidaire.

Pour résoudre les problèmes engendrés par les situations de violences, nous avons travaillé en réseau au niveau local, avec les structures spécialisées dans divers domaines (assistantes sociales de secteur ou de service hospitalier, hébergement d'urgence via le l'APAFED, aide psychologique, aide à la parentalité, juristes...).

Nous avons poursuivi et conforté notre collaboration avec l'Association EN PARLER, qui propose des groupes de paroles à des femmes victimes de violences sexuelles au sein d'un réseau d'aide et de soutien des victimes entre elles, en accueillant les réunions de cette association dans notre local.

Un grand nombre des femmes accueillies sont atteintes de très graves dépressions ou présentent des symptômes de Syndrome de Stress Post Traumatique à des degrés plus ou moins sévères.

Les violences conjugales entraînent fréquemment des traumatismes psychiques qui ont de lourdes conséquences sur la santé des femmes.

Il est important que ces traumatismes psychiques, conséquences de ce type de violences, puissent être pris en charge.

Nous continuons à nous tenir informées afin d'améliorer le repérage et l'orientation des femmes victimes de violences et de leurs enfants.

Nous avons assisté, les 14 et 15 octobre au colloque de psychotraumatologie du CRP intitulé « *De l'empreinte à l'emprise, les violences intra-familiales, quels enjeux pour les soins en 2022* ».

En effet, les situations de violences conjugales exposent les femmes ainsi que leurs enfants à des traumatismes psychiques. Il est très important pour nous de pouvoir nous tenir informées sur ces questions afin d'aider les femmes à trouver des lieux de prises en charges et d'accompagnement adaptés.

Nous avons régulièrement orienté des femmes pour une évaluation et prise en charge si nécessaire vers le Centre Régional du Psycho traumatisme (CRP – CH PERRENS) ainsi que vers le CASPERTT (CH – Cadillac) et la Maison d'Ella.

Les soins et le soutien psychologique sont absolument nécessaires dans la plupart de situations, mais les coûts des prises en charge par les psychologues de ville sont souvent inabordables pour les femmes que nous accompagnons. Nous les orientons donc vers :

- Les centres médicaux psychologiques, mais ceux-ci étant extrêmement saturés ils proposent des temps de prises en charge souvent beaucoup trop longs,
- Vict'aid qui propose aux victimes d'infractions pénales quelques séances de soutien psychologique en accès gratuit.
- Le CAPSS (Centre Accueil Psychologique en Soutien Social) qui propose un soutien psychologique adapté aux revenus des personnes.

Cependant, il est très fréquent que les femmes se trouvent sans solution thérapeutique adaptée.

En 2021

Le Parquet de Bordeaux a prononcé un grand nombre de mesures de Contrôle Judiciaire avec mesure d'éloignement des conjoints violents. Cependant, l'éviction du conjoint violent du domicile conjugal n'accompagne pas systématiquement ces décisions et nous devons régulièrement orienter les femmes vers des professionnels du droit afin de faire des demandes d'Ordonnance de Protection et ainsi obtenir leur maintien au domicile.

En effet, **les questions de logement demeurent extrêmement problématiques** et constituent des freins majeurs au départ des femmes en situation de violences conjugales. Un grand nombre d'entre elles se résignent à rester au domicile conjugal quel que soit le danger parfois encouru, par faute de solution d'hébergement pérenne, en particulier si elles ont des enfants. En outre, la séparation du couple, même si elle est assortie d'une mesure d'éviction du conjoint violent, va entraîner **un besoin de relogement** relativement rapide pour les femmes. Souvent pour des raisons économiques, (montants des loyers trop élevés pour une femme seule ou avec des enfants), mais aussi pour des raisons psychologiques, (très grandes difficultés pour les femmes et les enfants de continuer à résider sur le lieu de commission des violences et parfois peur de rester à une adresse connue de l'auteur) cette recherche de logement devient rapidement indispensable.

Au stade de leur parcours de sortie des violences où nous les accueillons, nous évaluons à **environ 40 % les femmes qui vont entamer des démarches pour changer de lieu de vie au cours des 6 premiers mois**. Moins 10 % d'entre elles vont trouver de l'aide auprès de proches ou ont suffisamment de ressources financières pour se reloger sur le parc privé. Les autres sont orientées vers les MDSI / CCAS afin de faire une demande de logement social avec un récépissé de leur dépôt de plainte pour violences conjugales. Selon les informations qu'elles peuvent nous rapporter, les temps d'attente sont alors de l'ordre de 18 mois à 24 mois.

Le nombre de femmes relatant des faits de violences sexuelles est de plus en plus élevé. Nous avons accompagné et soutenu les décisions de celles souhaitant donner une suite judiciaire à ces situations. Cependant, la très grande majorité des femmes ayant évoqué ces faits lors des entretiens n'a pas souhaité engager de poursuites judiciaires. Un grand nombre d'entre elles ont indiqué révéler ces faits pour la première fois.

De nombreuses femmes ressentent le besoin de venir régulièrement nous informer de l'avancée de leurs situations, de leurs démarches afin que nous puissions valoriser et appuyer leurs choix. Ces femmes ont bien souvent été isolées de leurs proches (amis, famille...) et voient en nous un soutien pour affronter des situations délicates voire dangereuses. Elles ont longtemps été privées de choix, de pouvoir de décision et éprouvent le besoin d'être confortées, rassurées et encouragées.

Si la proportion de femmes non salariées reste légèrement plus importante, on observe une **forte augmentation de la proportion des femmes salariées**. Par ailleurs, nous sommes de plus en plus souvent sollicitées par des femmes des catégories socio-professionnelles intermédiaires ou supérieures (ingénieures, professions libérales de santé, infirmières, enseignantes, cadres des entreprises...).

Nous recevons de nombreuses femmes atteintes de troubles psychologiques ou psychiatriques lourds ou en situation de grande détresse psychologique, bien souvent consécutives aux violences subies sont nombreuses. Dans ces situations, nous essayons de remplir au mieux notre mission de solidarité, mais sommes souvent très démunies face à ces femmes pour lesquelles nous n'avons, la plupart du temps, pas de solutions adaptées à proposer. Certaines bénéficient d'un suivi en milieu hospitalier, d'autres sont en déshérence par rapport au soin. Nous avons effectué, quand cela a été possible, le suivi de ces femmes avec les structures qui les prennent en charge le cas échéant.

Nous avons aussi effectué l'accueil de plusieurs femmes accompagnées par des infirmières des Centres Médicaux Psychologiques, d'éducateurs ou d'éducatrices ou assistantes sociales de différentes structures.

Tout au long de l'année nous avons participé **aux réunions inter associatives du réseau violences** en Gironde qui ont pu être maintenues soit en présentiel, soit en visio-conférence et nous sommes associées à tous les temps de réunion évoquant la structuration partenariale en situation de crise ou de sortie de crise.

Nous avons assisté les 21 avril et 16 juin 2021 aux réunions de la **Commission Droits des Femmes de la Mairie de Bordeaux**. Nous nous sommes positionnées sur deux thématiques de travail, l'hébergement des femmes en situation précaire et la sécurisation de l'espace public.

Les 10 mars, 12 mai 15 juin 2021 et 16 septembre 2021 nous avons assisté aux réunions de la **Cellule de prise en charge opérationnelle des femmes victimes de violences**. Cette cellule, présidée par Madame la Directrice de Cabinet de Madame La Préfète, référente départementale de lutte contre les violences faites aux femmes, et dont le pilotage est assuré par la Direction Régionale aux Droits des Femmes et à l'Egalité, rassemble des membres de nombreux acteurs de la justice. Ces réunions permettent aux membres de la cellule opérationnelle d'échanger sur des situations concrètes dans la perspective d'optimiser la prise en charge et d'apporter des solutions ad hoc pour les femmes victimes de violences. Grâce à ce dispositif des problématiques spécifiques à ces situations ont pu être abordées : Parcours de la plainte pour les femmes victimes de violences conjugales, formations des personnels des forces de l'ordre en Gironde, accompagnement des femmes victimes de violences en situation de handicap, contours des expertises psychologiques demandées par la Justice, hébergement des femmes victimes de violences conjugales...

Le 27 octobre 2021, nous avons assisté à l'installation du **comité départemental dédié à la lutte contre les violences conjugales** en présence de Madame la Directrice de cabinet de la Préfecture de la Gironde de Madame la Procureure de la République adjointe de Bordeaux et de Monsieur le Premier Vice-Procureur de Bordeaux.

Nous avons participé aux différentes journées d'études dans le cadre du lancement puis lors de réunion de travail, les 18 mai, le 9 juillet 2021, 14 septembre et 18 octobre 2021 de **l'Observatoire des violences sexistes et sexuelles de Nouvelle-Aquitaine**. En effet, nous avons été sollicitées pour contribuer à la co-construction et invitées à participer à la gouvernance de cet observatoire, créé sous l'impulsion de l'Etat et de la Région Nouvelle-Aquitaine dans le prolongement des travaux du Grenelle des violences conjugales. L'observatoire regroupe des institutions, collectivités territoriales, associations et universitaires engagé.e.s autour de ces thématiques. Ses objectifs sont, entre autres, de mettre en réseau toutes les innovations et bonnes pratiques locales, de permettre un meilleur repérage, une meilleure prise en charge et un meilleur accompagnement des femmes victimes de violences sexistes ou sexuelles, de développer et mutualiser les outils et les bonnes pratiques, de cartographier les ressources, d'impulser des expérimentations...

Le 6 octobre 2021 nous avons rencontré Madame **Morgane Moulin, nouvelle Déléguée départementale aux droits des femmes et à l'égalité entre les femmes et les hommes**. Cette prise de contact nous a permis de rappeler les contours de nos missions, de faire part de nos attentes, besoins et projets pour assurer la continuité de nos actions.

Le 17 novembre nous avons accueilli **Madame Alexandra Belaud, Major de Police référente au pôle psycho-social** afin de faire un point annuel et fait la connaissance Madame Sophie Delmond qui vient en renfort au service.

Le 3 décembre nous avons assisté à la **réunion de coordination de la Police avec les associations d'aide aux victimes** à l'invitation de Monsieur Eric Kurst Commissaire divisionnaire et Directeur départemental adjoint de la sécurité publique de la Gironde dont l'objectif était de faire un point sur les avancées obtenues et d'évoquer des perspectives de travail concertées.

Le 8 décembre nous avons répondu à l'invitation de **Monsieur Benoit BERNARD, premier vice-procureur de la République au tribunal judiciaire de Bordeaux et Madame Clémence MEYER, vice-procureure de la République au tribunal judiciaire de Libourne** à une réunion des associations accompagnant les femmes victimes de violences conjugales Les objectifs principaux de ce temps de travail étaient de rappeler le rôle et le positionnement de chacun, de réfléchir à la manière dont le travail partenarial en lien avec la justice pourrait être amélioré.

c. Actions de formation et de sensibilisation au niveau départemental

La Maison des Femmes a obtenu l'agrément organisme de formation par les services de la DIRRECTE. Tout au long de l'année 2021, nous avons rencontré, accueilli, informé, formé ou sensibilisé divers publics.

Des publics jeunes et étudiants :

De nombreuses lycéen.ne.s et étudiant.e.s (Universités, écoles de l'enseignement supérieur publiques et privées, école de journalisme...) nous contactent pour la rédaction de leurs travaux de recherches. Les demandes sont variées : information - orientation, documentation, travaux personnels, « interview », enquête de terrain...etc. Ces jeunes adultes viennent de toute la Métropole. Nous les accueillons au local et essayons de répondre au mieux à leurs demandes.

Interventions prévention et sensibilisation :

Lors du premier confinement, il a été difficile pour notre association de s'organiser et de se projeter sur les actions publiques délocalisées quant aux restrictions sanitaires. En 2021, nous avons été énormément sollicitées par des jeunes étudiantes, très sensibilisées sur la cause des femmes, jeunes féministes ou pas. Ces jeunes femmes s'ouvrent, veulent participer à leur émancipation, s'investir. Nous ressentons les effets des mouvements #metoo, de plus en plus d'étudiantes cherchent des stages dans des structures comme les nôtres où il existe un accueil pour les femmes victimes de violences conjugales et sexuelles.

Nous répondons à leurs courriers et à leurs sollicitations. Nous nous efforçons d'y répondre positivement même si nous ne pouvons que de manière très limitée accéder à leur demande de stage. Nous pouvons néanmoins les orienter et leur fournir des références bibliographiques nécessaires à leurs recherches.

Nous adaptons nos outils de formation et de sensibilisations pour répondre au plus près aux demandes de professionnels, de publics jeunes ou étudiants.

Lors de ces actions de sensibilisation ou de formation, il s'agit d'apporter de façon plus ou moins approfondie les éléments de compréhension de ce que sont les violences faites aux femmes, leurs enjeux et leurs conséquences, de connaître certains éléments juridiques spécifiques et les structures ressources.

Sont donc abordés : les diverses formes de violences, l'état d'emprise, les conséquences physiques et psychiques, les éléments de repérage, les attitudes à adopter ainsi que des éléments d'accompagnement et orientation.

La méthode pédagogique est basée sur l'interactivité : il s'agit de favoriser au maximum l'expression des apprenantes et la réflexion collective en alternant des apports théoriques et pratiques.

En 2021, nous avons animé plusieurs séquences d'information, de prévention ou de sensibilisation :

- **En février au lycée Elie Faure de Lormont :**

Le lycée Elie Faure nous a, de nouveau sollicitées pour un atelier de sensibilisation en présence d'étudiant.es d'une classe de 1ère année de BTS, 33 élèves accompagnés de leur professeure, écoute, réflexion et échanges sur les violences faites aux femmes. En fin de séance, les élèves, nous ont présentés leur travail sur des figures internationales du féminisme.

- **En mars**, le service communication du **centre de formation du club de football des Girondins de Bordeaux** nous a contactées pour intervenir dans le cadre de la Journée Internationale pour les Droits des Femmes auprès d'une soixantaine de jeunes. Le thème choisi par le club était la parité dans le sport et plus largement, l'égalité femmes-hommes. Nous sommes intervenues dans leurs locaux du Haillan, 3 mercredis après-midi, auprès d'une soixantaine de jeunes, répartis sur 5 ateliers d'une heure trente chacun. Ces interventions ont été une première expérience autant pour les Girondins que pour nous-mêmes. Les évaluations et retours de cette première initiative nous permettent de penser qu'elle sera suivie d'autres rencontres, y compris avec les équipes féminines.

- **En avril et en novembre** nous sommes intervenues avec la **PJJ : Protection Judiciaire de la Jeunesse** dans le cadre de peines de stage « citoyenneté » auprès d'un groupe de jeunes âgés de 16 à 18 ans. Il s'agissait d'une intervention sur le sujet sensible et très actuel de l'égalité Femmes/Hommes. Nous devons travailler en permanence la question des relations filles/garçons en prévention. Nous abordons dans ce cycle, le racisme, le sexisme et nous poursuivons avec la question du consentement.

Les techniques d'animation populaire, nous permettent des échanges et des discussions très enrichissantes. Elles interpellent et provoquent le débat. A nous de prolonger cette ouverture auprès de ces jeunes.

Nous avons également été sollicitées par différentes structures afin de réfléchir ensemble à la construction de formation et d'ateliers de sensibilisations pour 2022.

- Le Centre Départemental de l'Enfance et de la Famille
autour d'un projet de partenariat avec la Maison Départementale des Adolescents qui n'a pas pu être concrétisé en 2021.
- La Fédération régionale des associations de maisons d'accueil des Familles et proches de personnes incarcérées – FRAMAFAD nous sollicite pour la formation des bénévoles confrontés aux enfants et conjoints de détenus incarcérés pour des violences conjugales.
- Le Chalet Bleu de Gradignan, structure d'accueil pour les familles de détenus à Gradignan
 - Nous avons accueilli cinq étudiantes en 3^{ème} année de licence Sciences de l'Information et de la Communication. Nous les avons accompagnées pour un reportage filmé sur une de nos actions culturelles (atelier « graffiti »).
- Des associations de lycéens et lycéennes nous ont contactées.

2. Accueillir, écouter, accompagner et orienter au quotidien (insertion sociale)

Une des missions de la Maison des Femmes est de permettre aux femmes d'accéder à une autonomie. Pour les femmes sans emploi, l'indépendance financière s'avère essentielle.,

Pour aboutir dans notre mission d'insertion, nous proposons deux modes d'accueil :

- L'accueil individuel personnalisé, avec ou sans rendez-vous.
- L'accueil collectif, « informel », basé sur la convivialité.

L'accueil pour un accompagnement social

L'inscription dans un parcours d'insertion professionnelle suppose avant toute chose qu'un ensemble de freins soient levés. Nous pouvons en relever trois essentiellement :

- Les situations de handicap
- Les situations de grande précarité, l'errance...
- L'illettrisme/méconnaissance de la langue...

Afin de favoriser l'insertion professionnelle des femmes les plus éloignées de l'emploi, il s'agit d'élargir notre champ partenarial en nous appuyant sur le réseau local des acteurs de l'économie sociale et solidaire (rencontres, échanges, réflexions, informations...), sur l'orientation vers les dispositifs locaux sectorisés existants et en proposant des réflexions sur les métiers "genrés" pour ouvrir le champ des possibles et ne pas cantonner les femmes dans l'exercice de métiers stéréotypés.

De même, pour enrayer les phénomènes de repli sur soi et d'exclusion générés par les violences, la convivialité de notre lieu est importante ainsi que les actions (ateliers) que nous mettons en place.

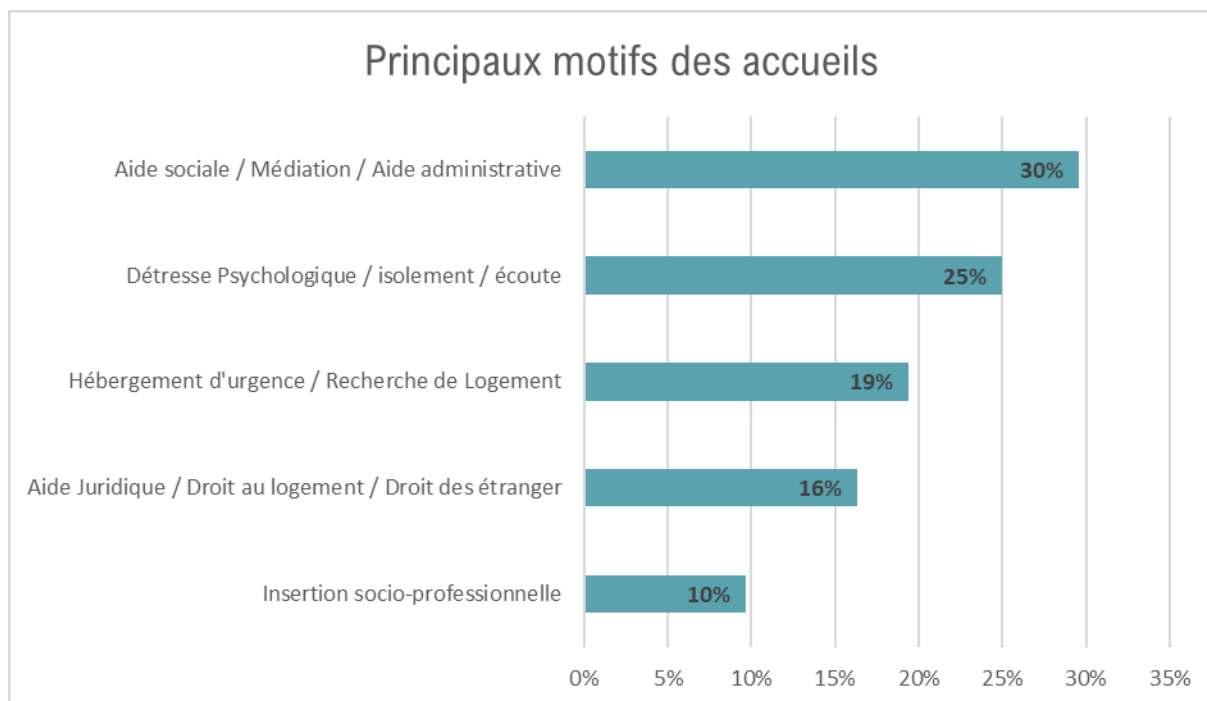
Toutefois, en amont, l'implication durable des femmes vers l'emploi ou la formation est largement conditionnée par la résolution des problématiques évoquées tout au long des suivis.

Depuis le 1^{er} janvier 2021, dans le cadre de notre mission d'insertion socio-professionnelle, nous avons accueilli, écouté, accompagné et orienté :

196
Femmes
Au cours de
294
Accueils individuels téléphoniques et/ou physiques

a. Les accueils individuels pour un accompagnement social

Principaux motifs d'accueils insertion socio-professionnelle en 2021



Résoudre des problèmes liés à la grande précarité

2021 : une année à nouveau particulière liée à la situation sanitaire.

Nous avons constaté une augmentation très nette du nombre de femmes accueillies en situation d'extrême précarité. Beaucoup sont en recherche de logement, suite à un divorce, une séparation, une perte d'emploi, une expulsion. Les femmes peuvent être seules ou avec des enfants, parfois elles sont réfugiées. Lorsqu'il y a des problèmes de logements, nous faisons le lien avec les dispositifs locaux, les dirigeons vers les MDSI, si la personne n'a pas encore contacté l'assistante sociale de son secteur.

Nous pouvons appeler le 115 en cas d'extrême urgence mais celui-ci est trop régulièrement saturé.

Nous avons renforcé (et cela depuis 2 ans) notre partenariat avec la Fondation Abbé Pierre, et l'association Toutes à l'abri, la maison d'Elisabeth. Ces derniers nous ont trouvé des « hébergements d'urgence » provisoires, ce qui a permis à ces femmes d'éviter de dormir à la rue.

Certaines d'entre elles ont été prises en charge par le Conseil départemental (des femmes seules, avec des enfants de moins de 3 ans).

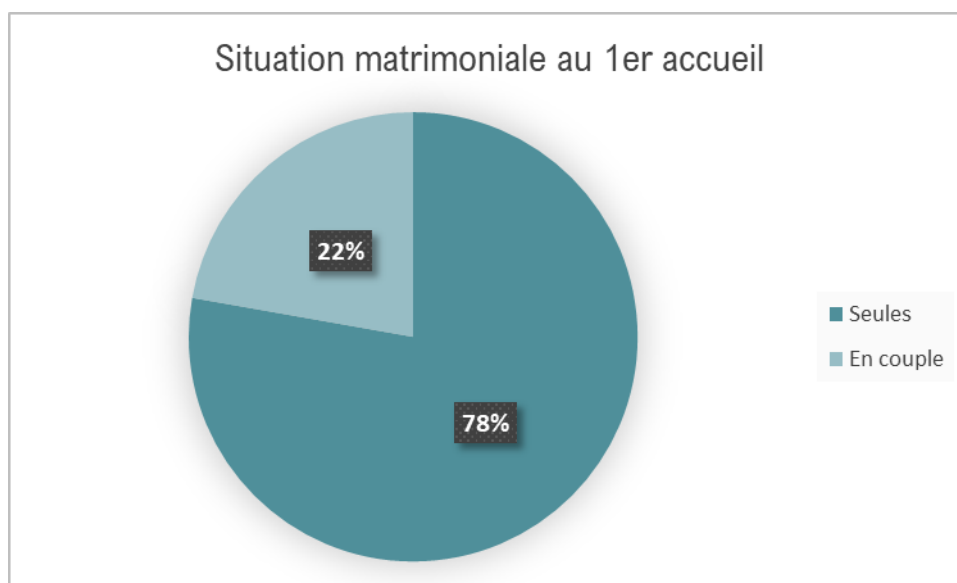
En 2020, nous avons eu une enveloppe via la mairie de Bordeaux, pour nous permettre, de manière très exceptionnelle, de mettre des femmes à l'abri pour quelques nuitées en 2021, deux femmes en situation d'extrême urgence, dont une avec un enfant adolescent ont pu bénéficier de cette aide.

Ces situations prioritaires s'accompagnent d'un suivi avec la Fondation Abbé Pierre, qui permet une mise à l'abri plus longue.

Pour ces personnes, un travail exceptionnel de partenariat (en plus de la Fondation Abbé Pierre), s'est réalisé avec une médiatrice du GIP (Le Groupement d'Intérêt Public Bordeaux Métropole Médiation) et un éducateur d'UBAPS (Union de Bordeaux-Nord des Associations de Prévention Spécialisée).

Nous accueillons majoritairement des femmes seules et ou en famille mono parentale, ce qui rajoute des difficultés sociales et économiques car elles doivent assumer seules les charges du foyer.

En collaboration avec les partenaires nous accompagnons ces femmes pour débloquer et améliorer leur situation, avancer avec elles vers une sortie de crise.

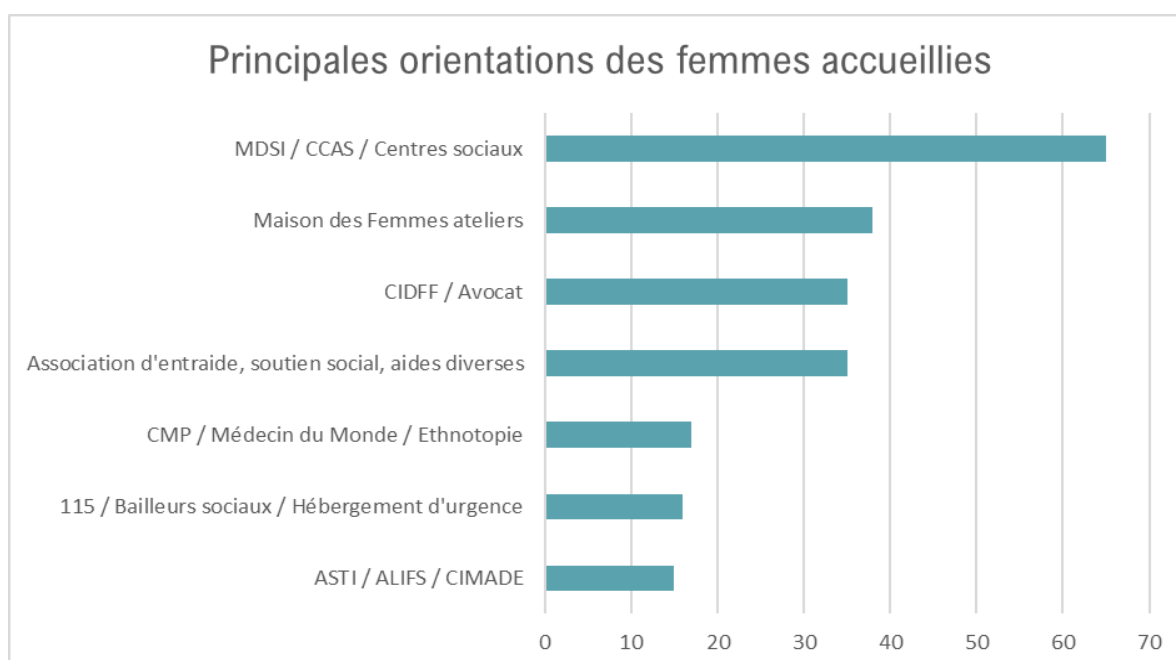


Un accompagnement pour une population de plus en plus invisible

Nous recevons, toute l'année, des femmes qui vivent bien en dessous du seuil de pauvreté et certaines même sans aucun revenu. Elles sont très isolées. La situation s'est dégradée de façon dramatique en 2021. Les cas d'extrême pauvreté sont de plus en plus nombreux et c'est pourquoi nous devons développer notre réseau d'entraide.

Nous suivons particulièrement un noyau de femmes très vulnérables. Les confinements successifs ont encore aggravé leur situation de très grande précarité. Ce sont des femmes âgées avec des problèmes de santé, de papiers, sans revenus et avec enfants, certaines en situation irrégulière et en squat ou en chambre d'hôtel.

Ces situations de très grande fragilité nécessitent des suivis à moyen ou long terme car il est primordial de garder un lien avec ces personnes. Les liens associatifs que nous avons tissés avec notre réseau de partenaires, nous permettent de trouver quelques solutions d'urgence, même à court terme. Ces femmes sont à l'abri et nous pouvons continuer à travailler avec elles et garder le lien. C'est primordial.



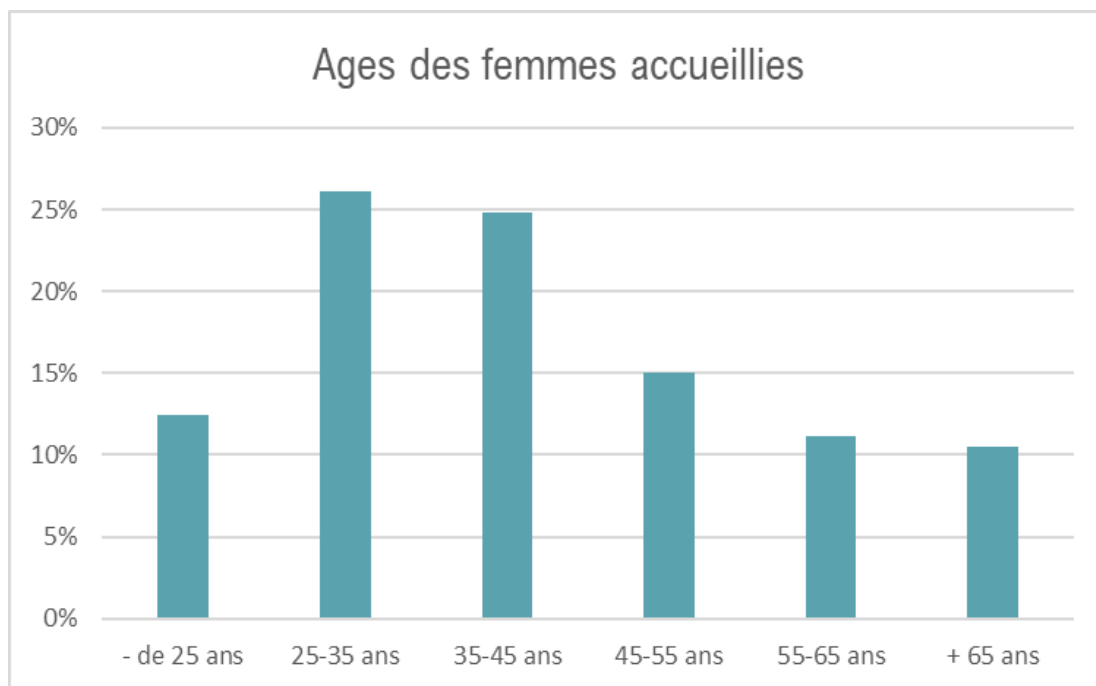
La demande prioritaire et principale de ces femmes en situation d'urgence, concerne la recherche de logement car elles sont, soit hébergées, soit sans domicile fixe, avec, ou sans enfants. Elles cherchent des situations pérennes. La crise sanitaire a accentué les besoins des personnes les plus fragilisées. Nous avons sollicité des nouveaux réseaux et partenaires pour débloquer ces situations. Nous avons constaté une nette augmentation des demandes d'aides administratives, notamment pour les femmes réfugiées.

De mois en mois, après le confinement, nous ne pouvons que constater une très nette augmentation de la pauvreté. Les personnes qui hier, étaient en très grande précarité, sont aujourd'hui dans une grande misère sociale.

Lutter contre la fracture numérique, un suivi administratif et social, impliquer les femmes isolées

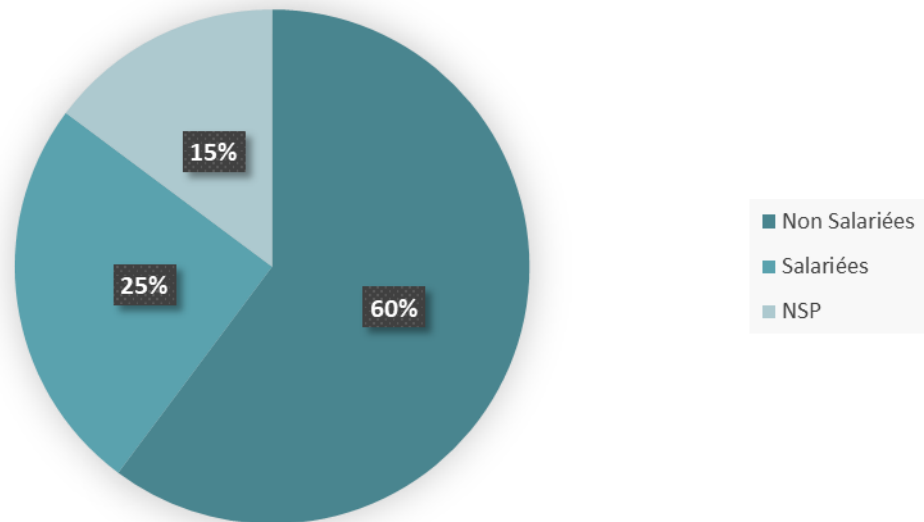
La MDF met à disposition un accès internet en accès libre et nous accompagnons les personnes dans leurs démarches lorsqu'il y a des besoins urgents. Nous les dirigeons aussi vers des associations compétentes comme des écrivains publics ou vers les conseillères familiales et sociales (pour des questions plus spécifiques). Nous orientons également vers des centres sociaux et des bibliothèques qui ont des pôles internet et également vers Emmaus Connect, qui sont très spécialisés sur les questions numériques (apprentissage de l'outil et également vente de matériel d'occasion à très bon prix, pour les personnes dans le besoin).

En 2022, nous ré-installons un poste internet dédié au public relativement autonome afin de donner un accès libre à la consultation Internet, de la gestion de messagerie personnelle, de la rédaction de CV...



En raison de la pandémie, des contraintes sanitaires et des modifications de vie, cette année 2021 a mis en exergue la précarisation des jeunes étudiantes alors que nous recevions peu ce public auparavant.

Situation professionnelle des femmes au 1er accueil



Nous recevons majoritairement des femmes qui n'ont pas d'emploi, et qui, pour la plupart, n'ont pas de formation.

Nous suivons individuellement certaines femmes dans l'élaboration de leur projet professionnel ou artistique.

Toutes les personnes accueillies désirent travailler et il est possible de trouver des pistes pour elles, lorsqu'elles sont mises à l'abri dans un hôtel, un foyer, en colocation ou dans le meilleur des cas quand elles ont obtenu un logement dans un HLM.

Les freins liés à la compréhension du langage et de leur situation instable, compliquent un accompagnement professionnel adapté et constructif.

Nous constatons une vive envie de la part des femmes, d'accéder à une autonomie financière et de n'avoir plus à solliciter les aides et les urgences sociales. Il y va d'une question de dignité.

La majorité des femmes que nous accueillons ont une grande capacité de résilience, malgré des parcours compliqués, traumatisants. La vie, voire la survie est plus forte que tout.

Si les dispositifs et les accès au logement étaient facilités, nombre de situations seraient débloquées plus rapidement.

Si elles le souhaitent, nous pouvons également les orienter vers des activités loisirs, dont les ateliers proposés par la Maison des Femmes auxquels elles sont systématiquement invitées.

b. L'espace collectif : une maison ouverte à toutes les femmes pour lutter contre l'isolement

La Maison des Femmes est identifiée comme un lieu d'accompagnement pour les femmes victimes de violences.

Mais elle est aussi un lieu d'accueil pour toutes les femmes qui rencontrent des difficultés dans divers domaines et ont besoin de reprendre confiance en elles. L'enjeu est de les accompagner au mieux en respectant leurs rythmes, leurs choix.

Nous leur proposons un lieu convivial, informel où elles peuvent exprimer leur potentiel.

La configuration de notre local favorise les liens entre les femmes. Elles peuvent s'exprimer, communiquer, partager.

Nous maintenons un accès libre au local de l'association pour permettre aux femmes :

- D'avoir un moment de répit (exclusion, invalidité, sans domicile fixe...)
- D'avoir un contact social et de recréer du lien (ateliers)
- De faciliter les échanges entre les femmes
- De stimuler leur implication grâce au groupe (échanges/solidarités)
- De reprendre confiance en elles par la restauration de l'image de soi (elles ont souvent subi discriminations, chômage, isolement, violences...)
- De s'impliquer durablement dans leurs choix

Nous accueillons ces femmes dans une approche d'écoute solidaire, qui prend en compte toutes leurs préoccupations et dans le respect de leur choix.

Certaines d'entre elles n'ont jamais eu l'opportunité de s'exprimer, ou tout simplement de parler d'elles.

Elles sont aux prises avec un quotidien chargé, elles s'oublient en tant qu'individus, en tant que femmes.

Elles vivent « hors d'elles » et sont pourtant bien présentes dans toute notre société.

Un grand nombre de ces femmes sont en grande mésestime d'elles-mêmes. Elles ignorent leurs ressources et leurs compétences mobilisables.

Elles sont habitées d'un bon sens au quotidien, qui leur permet de se tenir « la tête hors de l'eau ». Elles n'ont pas forcément conscience de leur potentiel car elles vivent comme on peut respirer, sans mettre des mots sur les choses.

Depuis sa création la MDF propose des ateliers, des rencontres, des débats à destination de toutes les femmes.

Action 2

L'accompagnement culturel

La Maison des Femmes, structure d'éducation populaire, est désormais repérée, non seulement comme un lieu d'expression artistique (exposition, théâtre, lectures...) mais également comme un lieu d'accompagnement sur des projets de création.

Ces projets portent généralement sur la condition des femmes, sur une réflexion sociale : oppression, violence, discrimination.

Par son action de conseil et d'accompagnement, la Maison des Femmes permet tout simplement à ces projets d'exister ; à ces artistes de voir leur travail lu, montré, exposé à la critique, à la reconnaissance d'un public varié.

Notre objectif est donc d'accompagner les femmes créatrices, d'insuffler une dynamique pour que leur parcours artistique se poursuive et se pérennise hors de notre lieu. Monter un projet culturel à la Maison des Femmes s'inscrit donc dans la durée et a pour objectif de rendre visible aussi bien l'expression artistique des femmes que leur implication et engagement.

Selon les besoins repérés, les demandes exprimées, les accompagnements ont un contenu et une durée différente.

1. Les ateliers de la Maison des Femmes

a. Les ateliers réguliers et les ateliers au long cours

Toute l'année et depuis plusieurs années, deux ateliers sont menés au sein de la Maison Des Femmes par des bénévoles investies, compétentes et bienveillantes. **Ils sont libres et gratuits.**

Atelier Relaxation

Une bénévole, relaxologue et professeur d'EPS à la retraite, accompagne un groupe de femmes chaque jeudi, pour une séance de relaxation, basée sur la respiration, la détente, l'écoute.

Cet atelier est très demandé mais les restrictions sanitaires nous contraignent à en limiter le nombre de participantes. Ce que nous regrettons, car nous constatons une forte demande pour des animations autour du bien-être, indispensable à notre public dans le contexte actuel.

Atelier d'Arts Plastiques

Animé par une bénévole artiste et humaniste, "L'atelier se veut un lieu d'accueil, d'hospitalité, d'écoute, de détente, d'accompagnement/encouragement, d'expressions, d'échanges, de partages de pratiques artistiques. Bref un lieu de vie et de rencontres et de (re)découvertes de soi, des autres, des œuvres. Cet atelier invite les participantes à regarder autrement, à s'étonner. L'atelier s'élabore en même temps qu'il se vit.

b. Le projet « Les Vendredis de la Maison des Femmes »

Tout au long de l'année, nous proposons, un vendredi par mois, une rencontre de sensibilisation avec des associations dans le but de faire découvrir aux femmes, les différentes disciplines leur permettant de travailler sur l'estime, l'expression et le dépassement de soi.

Les vendredis de la Maison Des Femmes sont un temps de rencontre, de loisir, de création avec pour objectifs de travailler sur l'estime, l'expression et le dépassement de soi.

Les femmes que nous accueillons n'ont pour certaines, jamais eu l'opportunité de s'exprimer, ou de tout simplement parler d'elles.

Une fois par mois, « Les vendredis de la MDF » sont un temps qui leur est dédié, sous forme d'ateliers de trois heures proposant du loisir, de la création artistique, ou du bien-être.

Pour cette action, nous travaillons avec des structures et artistes partenaires ou des jeunes auto-entrepreneuses.

Le vendredi 26 février 2021 : Atelier Bien-être à la MDF.

« Les Fées Papillons » est une association bordelaise qui offre un parcours de beauté, bien-être et estime de soi aux femmes ayant vécu des violences de la vie (violence économique, physique ou psychique, isolement, maladie). L'atelier « Estime de soi », a été un moment cocooning avec l'intervenante, Jessica. Comment prendre soin de sa peau "au naturel", se masser le visage, se maquiller ... Jessica a donné de très bons conseils pour prendre soin de soi avec des produits naturels et très peu chers.

Création d'un atelier soins de beauté : ce moment permet de se réconcilier avec leur image, d'apprendre des outils pour se mettre en valeur, en accord avec sa morphologie et sa personnalité (conseil en image, soins en maquillage, coiffure, soins du visage et du corps, manucure).

Nos habituées ont passé un excellent moment rien que pour Elles.

Le vendredi 26 mars, Marion Duclos pour un atelier BD

Après un premier atelier en partenariat avec la bibliothèque de Mériadeck au mois d'octobre, Marion Duclos, autrice de Bandes Dessinées, vient à la MDF pour aborder le flip book (petit carnet que l'on tient dans une main et que l'on effeuille de l'autre), le découpage d'une action courte et de son animation. C'est accessible à chaque participante et ça peut s'adapter au niveau du dessin de chacun. A la fin de la séance, dans leur carnet un court scénario prend vie sous les doigts des participantes.

Le Mardi 18 mai : L'atelier « Chœur des chômeuses »

Prévu initialement en avril, il s'est déroulé au Marché des Douves en mai et un mardi en raison des difficultés liées aux consignes sanitaires

Le « Chœur de chômeuses » est une plateforme artistique regroupant des femmes éloignées de l'emploi et qui sous forme d'une incantation, invite à reconsidérer les valeurs affectives et sociales du travail. Un moment très agréable, d'attention, de bienveillance, pour un bon nombre de femmes que nous accompagnons.

« Le Chœur de chômeuses » travaille sur la création de chansons à partir d'expériences de travail ou de chômage partagées par des femmes. L'action ou l'exercice est un moyen propice pour s'amuser sur un sujet sensible et recouvrer une estime de soi.

Les ateliers du Chœur prennent le temps d'échanges collectifs mais aussi de moments plus intimes. Les trajectoires personnelles, les réflexions, les opinions de chacune constituent une source d'inspiration pour les chansons.

L'approche féministe vise à déculpabiliser les participantes de leur éloignement du marché de l'emploi, à prendre conscience de la valeur sociale de leurs activités hors emploi, à restaurer la confiance en soi, et à mettre en avant les compétences invisibilisées que les femmes développent dans toutes leurs activités quotidiennes...

Le vendredi 28 mai : Un atelier d'écriture

Sur le thème de La Commune de Paris, les femmes ont participé à ce moment d'échanges sur une page importante de notre Histoire. A partir d'écrits, de lettres, de manifestes une réflexion sur le rôle des Femmes dans la commune. Extrait : « Chère Hortense, Je t'écris ce courrier, à toi, femme du peuple, si forte et déterminée. Les ouvriers vivent de violentes répressions ouvrières. Leurs salaires sont variables. Tu le sais toi, si observatrice..»

Un second atelier s'est **tenu le samedi 12 juin.**

Le vendredi 18 juin : Atelier mise en voix

À la suite de l'atelier d'écriture du mois de mai avec la « Cause du Poulailleur » : un atelier de lecture et de mise en bouche a permis de découvrir des textes, "Femmes dans la commune de Paris". Textes que nous avons écoutés le vendredi 9 juillet dans nos locaux.

Le vendredi 24 septembre :

Au marché des Doves, Claire Rochange a animé un atelier de **conscience corporelle**.

Avec des exercices simples, la plupart du temps au sol, on travaille la posture et les chemins du mouvement dans le sens de la détente et de la liberté d'expression corporelle. Respirer, sentir son corps, son centre, ses appuis... autant de façons de se sentir pleinement vivante, de contacter sa force et ses ressources. Dix femmes étaient au rendez-vous, et que de bien être à la fin de cette séance.

Le vendredi 29 octobre : Atelier chant reporté en 2022

Vendredi 26 novembre :

Véronique Chapouille, auto-entrepreneuse et couturière, a animé un atelier de couture main. L'idée était de donner des techniques simples de couture pour des femmes qui vivent avec peu ou pas de moyens, afin qu'elles puissent réparer, faire des retouches de vêtement avec du petit matériel. Chacune des 8 femmes du groupe est repartie avec une jolie trousse de couture garnie, confectionnée pendant l'après-midi. Véronique a su donner des conseils pour une couture de première nécessité à ces couturières débutantes. Nous espérons renouveler des ateliers coutures sur l'année 2022.

c. Des ateliers en collaboration avec plusieurs partenaires

Mercredi 27 janvier 2021 :

Rencontre avec Faïza Kaddour autour de son spectacle Colette Magny-Kaddour. Cette pièce est un entrelacement entre récit historique et considérations militantes, interprétations de chansons et dialogues imaginaires entre la comédienne (Faïza Kaddour) et la chanteuse (Colette Magny).

Pour cette rencontre, Faïza Kaddour a fait revivre avec poésie une époque, une artiste : Colette Magny... La pertinence d'un propos aux résonances terriblement actuelles, une découverte pour la plupart des femmes présentes sur cet événement.

Le mercredi 3 mars :

A l'invitation de la radio de La Clé des Ondes, des membres du Conseil d'Administration ont présenté la Maison Des Femmes et sa programmation culturelle.

Le vendredi 25 juin :

Au marché des Doves avec le collectif BORDONOR, nous avons échangé, en présence d'une vingtaine de femmes, sur le livre « Nous Autres » (des chroniques d'aventures de théâtre et de femmes des quartiers Nord de Bordeaux).

Le vendredi 9 juillet :

Une discussion animée « Cause- Commune » par César Huerta et Maryse Belloc Richelle de « la Cause du Poulailier ». Vingt-cinq personnes ont participé à cette rencontre sur les 150 ans de la Commune de Paris et sur l'exposition que nous avons accueillie dans nos locaux. Nous avons également écouté une création sonore de la MDF intitulée " Femmes dans la Commune " qui faisait suite à l'atelier d'écriture de juin.

Le jeudi 23 septembre :

Suite de notre rencontre avec Marion Duclos à la bibliothèque de Mériadeck, nous avons visionné le film de la Bd contée de Marion : « Et pour la première fois », relatant l'histoire extraordinaire de Badia qui fréquente la Maison Des Femmes. Trois autres femmes de notre association ont participé au travail de Marion.

Le mardi 9 novembre

Tania Maggy pour : « Chemins de femmes, parcours croisés ». A l'auditorium de la bibliothèque de Mériadeck a eu lieu une projection-rencontre avec Tania Maggy. Cette artiste et anthropologue nomade nous a parlé à travers son parcours, des femmes clés, femmes ressources qui lui ont permis d'accéder à des études supérieures ; ses recherches sur l'art Rom et la vie nomade. Au travers de ce film documentaire, elle nous a présenté quelques éléments de son parcours d'artiste plasticienne, de marionnettiste et d'animatrice auprès des enfants de la communauté Rom.

Le samedi 13 et dimanche 14 novembre

Une dizaine de femmes a participé aux ateliers que Tania Maggy a proposés à la Maison des Femmes.

Au programme de ces moments, le samedi : une réalisation de pochoirs puis de bombages à partir de slogans des luttes féministes ou de thèmes importants pour les participantes. Le dimanche a été consacré à un atelier de modelage à l'argile : création d'un médaillon porte bonheur : représentant des objets ou lieux fétiches puis confection de personnages symboliques ou non, comment exprimer les émotions par de simple expression de leur visage modelé.

Des moments chaleureux et de partages avec Tania, une artiste hors du commun, sensible et généreuse.

Pour les 20 ans de la MDF :

En 2021, la MDF a eu 20 ans, et pour cet anniversaire, plusieurs événements prévus ont dû être reportés en raison des contraintes sanitaires.

- Janvier 2021 : Annie, bénévole à la Maison Des Femmes, est partie en quête de témoignages de rues. Pour des micros-trottoirs audios, autour de questions portant sur la Maison Des Femmes (le lieu, ce qu'on y fait, ce qu'on devrait y faire). Cet outil a mis en évidence un manque certain au niveau de la communication sur nos actions : nous avons décidé de relancer notre site internet en 2022.

- Septembre/Octobre 2021 : Film « Avoir 20 ans »

Réalisé et monté par Philippe de la Traversée. Ce film commandé pour les 20 ans de la Maison des Femmes rassemble des interviews de femmes qui ont créé, fréquenté et travaillé à la MDF, une dizaine de rendez-vous individuel, une quinzaine d'heure de prise de vue pour un film d'un peu plus d'une heure). Un témoignage émouvant sur les femmes qui se croisent dans notre association au fil de ces 20 années d'existence.

- Mercredi 15 décembre à la salle des fêtes du Grand Parc.

Spectacle d'humour en partenariat avec la salle des fêtes du Grand Parc. Avec Sophia Aram et Antonia de Rendinger.

L'humoriste et chroniqueuse Sophia Aram, a joué un recueil de ses textes les plus mordants, ironiques, passionnés et bienveillants sur la question des femmes et du féminisme.

Antonia de Rendinger, dans son interprétation de portraits de femmes, manie la folie, soigne le texte, le jeu et le fond avec une exigence jouissive. Elle a livré pour les 20 ans de la Maison des Femmes une sélection de ses sketches.

Sophia Aram a proposé une récolte lors de cette soirée, de produits d'hygiène que nous avons remis à l'association Toutes à l'Abri.

Sophia Aram et Antonia de Rendinger nous ont fait un très beau cadeau devant un super public qui a répondu en très grand nombre.

Cette soirée résolument humoristique, a remis au centre du débat, le sexisme ambiant, les violences faites aux femmes, l'éducation des garçons et des filles....

Les artistes ont été formidables avec de très chouettes échanges, au préalable, avec l'équipe de la MDF.

- **En juin et jusqu'à la fin de l'année 2021** : L'exposition sur notre vitrine relate ces 20 années avec des anciennes affiches d'événements qui ont eu lieu dans nos locaux.

2. Des vernissages et des expositions

L'expression féminine étant peu favorisée et les conditions dans les galeries classiques souvent dissuasives pour beaucoup de femmes, nous ouvrons donc notre local, gratuitement, aux expositions d'artistes femmes.

Valoriser le travail des femmes créatrices leur permet de se révéler, et même parfois de reprendre pied dans leur vie personnelle et sociale. Exposer est une manière de développer un réseau social.

Les « rencontres-vernissage » sont donc un moyen de faire connaître les artistes et leur travail et également de permettre des échanges.

En Janvier : L'exposition "Dingue d'Opale" de Martine Sokolnicki

L'artiste nous a proposé une exposition photos née d'une rencontre avec un paysage connu à travers des gravures ou les peintures d'une amie et de son appareil photo : harmonie entre cette mer du Nord et des détails fragiles du quotidien, dénicher de la poésie dans le banal de la vie.

En cette période de confinement, nous avons proposé un atelier à distance : sur une des photos de l'artiste diffusée sur Facebook, nous invitons nos lectrices à réagir à cette photo. Nous avons reçu de beaux textes poétiques.

En mars puis en septembre : expo de Claire Polack

Claire peint depuis l'âge de 4 ans. Son père l'encourageait, lui prodiguait des conseils. "Laisse-moi tranquille !" lui lançait-elle. Claire peignait pour son plaisir d'abord, en toute liberté, sans se laisser enfermer dans un style. C'est une série de 12 tableaux, d'une inspiration toute nouvelle. C'est le confinement, dit-elle, qui l'a conduite vers la quête de couleurs vives pour ces "panneaux décoratifs" qui ont exigé énormément de temps et de minutie, et un travail quotidien.

Du 4 mai au 25 juillet 2021 : Exposition sur la Commune de Paris dans le local de la MDF.

LA COMMUNE A 150 ANS cette année. De nombreuses initiatives nous rappellent que la Commune est toujours présente dans l'imaginaire des luttes, dans l'aspiration associative et militante de nombreux groupes et dans nos esprits.

Voilà dix ans, l'association Zone Lib et les Éditions « La Cause du Poulailier » ont fêté à leur manière durant 72 jours les 140 ans de la Commune à Libourne : une barricade et une déambulation avec des chorales dans la rue, un concert, la projection du film de Watkins, des discussions, un atelier d'écriture, un banquet communard, une université populaire éphémère, trois numéros du Cri du Peuple, l'édition d'un ouvrage et enfin une exposition à la médiathèque.

La Maison Des Femmes, Zone Lib et La Cause du Poulailier a proposé de faire revivre cette exposition à la Maison Des Femmes de Bordeaux tout au long du mois de mai 2021.

Du mercredi 9 juin au jeudi 1^{er} juillet 2021 : exposition « Cassandra et le Minotaure » au marché des Doves

En partenariat avec le FIA-ISM de Pau, nous avons proposé l'exposition Cassandra et le Minotaure sur les violences conjugales.

Installée au Marché des Doves, elle était gratuite. Des visites et accompagnements de l'exposition étaient proposés par des membres de la MDF sur certains temps forts.

Pourquoi cette exposition-film sur les violences faites aux femmes ?

« La lutte contre les violences faites aux femmes est un combat de longue date chez FIA (Femmes Inter Associations), puisqu'elle est inscrite dans ses statuts et qu'elle fait partie de l'essence même de sa création. Ce combat est vital pour garantir le droit des femmes, le respect de la dignité des femmes, et l'égalité entre les femmes et les hommes. Parce que cette lutte exige un travail fastidieux d'information, de sensibilisation, et de prévention en direction de la population entière pour que chaque personne prenne conscience des ravages que ces violences produisent avec des conséquences désastreuses ».

Cette exposition permettait de relayer une activité importante au sein de la Maison des Femmes : l'accueil des femmes victimes de violence.

L'expo s'est terminée le jeudi 1^{er} juillet 2021 avec l'accueil du Chalet Bleu (association pour les familles de prisonniers de Gradignan).

Nous avons eu également un temps fort avec un groupe de femmes du Centre Social Bordeaux Nord (Alfa Fle) lors d'un échange très intéressant autour d'un café, thé au bar associatif des Doves et Thérèse, présidente de FIA ISM, ex-responsable et cofondatrice de la Maison des Femmes du Hédas de Pau.

Lundi 18 octobre – 24 décembre 2021 :

Le vernissage a lancé le début de l'exposition des œuvres de l'atelier d'art plastique d'Annie. Chaque année ce moment permet de mettre en visibilité les réalisations des participantes à l'atelier d'Art Plastique.

Les Femmes qui nous laissent à voir une diversité de pratiques. Comme d'habitude ce vernissage fût un moment chaleureux où les femmes ont pu parler de leurs créations, leurs techniques et leurs motivations autour d'un buffet.

3. Communication sur les droits des femmes afin de lutter contre les discriminations

En 2021, nous avons continué à mettre à disposition dans notre local et lors d'interventions extérieures des supports d'informations et de prévention (y compris des préservatifs masculins et féminins).

Les femmes ont eu accès à ces informations soit par le biais d'outils spécialisés : plaquettes, affiches... soit en accès libre dans le local, soit par une information orale lors d'entretiens personnalisés.

Nous sommes sollicitées par des commerçants et des équipes organisant des journées d'activité, qui nous interrogent sur nos activités. C'est l'occasion de discussions de sensibilisation sur les violences envers les femmes, au détour desquelles l'idée que nous soumettons, de poser sur la porte intérieure des toilettes de femmes une affiche discrète d'information de numéros à appeler en cas de violences subies, est une idée souvent retenue et concrétisée.

Nous avons relayé les campagnes de la **Fédération Nationale Solidarité Femmes**.

Nous sommes aussi impliquées dans les actions du **Collectif Bordelais pour les Droits des Femmes et ses mobilisations locales**

La période du confinement a été mise à profit pour réfléchir à nos supports de communication avec les bénévoles et les adhérent.e.s de l'association. Nous avons donc lancé une nouvelle lettre mensuelle à partir d'avril. Cet outil nous permet d'informer les adhérent.e.s et les partenaires des actualités de la MDF, des événements à venir, de ce qu'il s'y est passé, mais également de relayer les informations de nos partenaires locaux ou du réseau de la FNSF.

En 2021, notre page Facebook a été également un support incontournable pendant les confinements successifs. Cette page nous a permis de diffuser un grand nombre d'informations importantes provenant de la FNSF ou des partenaires locaux (mairie, associations, institutions du soin).

Enfin, certaines adhérentes de la page @MDFCulture nous ont également soumis des propositions d'articles/podcast/chansons qui ont été ensuite relayés sur notre page.

Nous avons pu aussi partager les mobilisations internationales, notamment celles en faveur du droit à l'avortement aux USA, au Chili et en Pologne.

Le site, le Facebook et la lettre mensuelle ont encore démontré cette année l'importance de ces outils numériques. Ils permettent à beaucoup de femmes de nous contacter quel que soit l'objet de leur demande.

Les médias

Cette année nous avons continué d'intervenir dans les médias en y publiant notre agenda, Sortir, Démosphère.

Nous avons aussi répondu à des demandes d'interviews qui ont fait l'objet d'articles : Vivre Bordeaux, Rue 89, Sud Ouest, mavielleàmoi ou d'émissions de radio : la Clé des Ondes, radio Paul Bert.

Action 3

Partager des savoirs et des cultures

a. Un centre de documentation sur les droits des femmes et le féminisme

La Maison des Femmes est un lieu de ressources, d'échange de savoirs et de sensibilisation autour des questions qui touchent aux droits des femmes et au féminisme.

Des associations, des structures d'interventions sociales, des enseignant.e.s, des étudiant.e.s, des élèves de collèges ou de lycées, des groupes de travail, nous ont sollicitées de manière ponctuelle ou régulière.

Ceci nous a permis de tisser des liens avec des partenaires et de travailler conjointement sur des travaux de sensibilisation. Notre documentation, tout comme l'expertise des salariées et des membres du conseil d'administration permet d'accompagner différentes demandes.

Nous avons à disposition des livres, des ouvrages et des études sur diverses problématiques femmes (sexualité, violence, immigration...), ainsi qu'une vidéothèque sur la question des femmes. Il est à noter que notre fond possède des documents difficilement accessibles ailleurs (et parfois même introuvables). Les rapports d'étudiantes alimentent également notre centre de documentation.

Nous avons aussi, un accès à un réseau de ressources au niveau national.

Ce centre de documentation est en train d'être mis à jour et fait l'objet d'un réapprovisionnement dans le cadre d'un projet lancé par l'équipe de la Maison Des Femmes : une Université Populaire du Féminisme.

b. UPF : Université Populaire du Féminisme

La Maison Des Femmes organise l'Université Populaire du Féminisme, un espace de réflexion sur les féminismes d'hier et d'aujourd'hui. Des rendez-vous sous forme de conférences-débats, projections sont proposées régulièrement.

Lundi 26 avril. Le lancement de l'Université Populaire du Féminisme a été un succès.

Il y eu de nombreuses connections à la vidéo conférence « L'après #MeToo : réappropriation de la sororité et résistances pratiques d'étudiantes », étude sociologique présentée par Johana Dagorn et Viviane Albenga : les étudiantes, touchées et concernées par les violences faites aux femmes, sont les réceptrices et les relais d'idées et de pratiques féministes via les réseaux sociaux.

Dans cette étude, les auteures s'attachent à étudier les appropriations du #Me-Too et du féminisme pour mettre en place des formes de résistances individuelles et collectives proches de la sororité.

Mardi 19 octobre. En partenariat avec la librairie Mollat

Une vingtaine de personnes ont participé, à la Maison des Femmes, à la rencontre avec Elise Thiébaud autrice de "L'amazone verte" : biographie et engagements de Françoise d'Eaubonne, militante visionnaire, libertaire, féministe. Elise Thiébaud est aussi autrice de la préface de la réédition de l'ouvrage de Françoise d'Eaubonne " Le complexe de Diane". Le débat a permis de re-découvrir la pensée de Françoise d'Eaubonne, créatrice du concept d'éco féminisme. Une interview d'Elise Thiébaud a été réalisée à la librairie Mollat, mise en ligne sur son site.

Mardi 23 novembre. « Mouvements féministes : Ré-unir les voix pour penser la convergence ».

Plus d'une vingtaine de participant(e) a assisté à la salle point du jour/ Pierre Tachou Bacalan, à la conférence débat avec Laurence Mullaly, enseignante chercheuse à l'université Bordeaux Montaigne. Il s'agissait d'une invitation à se dé-placer pour comprendre l'expérience de la différence, à dévoiler les non-dits et les angles morts de nos identités. En s'aidant d'illustrations cinématographiques, Laurence Mullaly, nous a permis de mieux prendre conscience des différentes formes de dominations dans notre société, en nous rapprochant du vécu des opprimé-es. La discussion entre les auditeurs, des étudiants, membres d'associations partenaires ou aux simples citoyens, à partir le thème « comment se détacher des dictats des médias pour construire un véritable débat sur des questions essentielle de discrimination » a été très constructive

Jeudi 2 décembre. En partenariat avec Espace Marx

Marie France Boireau, docteur en littérature à l'Université d'Orléans, nous a parlé de André Léo (Léodile Béra) et Paule Minck (Paulina Mekarska), deux militantes de la Commune peu citées dans les livres d'histoire, échappant à la déportation en se réfugiant en Suisse. Une intervention, à la Maison des Femmes, très appréciée, pour re-découvrir la participation des femmes dans la Commune, actives non seulement dans le quotidien et l'organisation pratique mais aussi dans son organisation politique, en dépit des interdictions qui leur étaient faites par les Communards eux-mêmes.

La retransmission de cette conférence à la Maison des Femmes est visible sur You tube grâce à l'enregistrement de l'Espace Marx.

c. Échanges à l'international

Le partenariat, engagé en 2015, est poursuivi avec le Musée de la Femme (El Museo de la Mujer) de Buenos Aires, et l'université du Sud de Buenos Aires, Tandil, à travers des recherches sur Gabriela Coni et la réécriture de sa biographie en direction du grand public.

Figure girondine, Gabriela de Laperrière Menjous émigra en Argentine en 1891 où elle est connue sous le nom de Gabriela Coni. Elle s'engagea pour le droit des femmes, la paix, la lutte contre l'insalubrité dans les logements et les usines, au début de l'ère industrielle à Buenos Aires. Elle fut à l'origine, en 1902, de la première loi argentine portant sur le travail des femmes et des enfants.

Andrea Oliva, enseignante universitaire en science sociales a présenté, en septembre 2016, à la Maison des Femmes de Bordeaux, la biographie de Gabriela Coni, écrite en espagnol, dont un paragraphe est écrit par une bénévole de la Maison des Femmes.

Une réécriture est en cours pour une publication en direction du public français qui, étant prévu en 2021, est retardée du fait de la pandémie. C'est ce projet que nous portons avec Andrea Oliva dans le cadre d'un engagement de l'Université du Sud de Buenos Aires, Tandil, et el Museo de la Mujer.

d. Les permanences d'autres associations à la Maison des Femmes

Nous accueillons de manière régulière et/ou ponctuelle, et à titre gracieux, des associations afin de faciliter leur fonctionnement :

- PARLER : association qui intervient dans l'accompagnement des femmes victimes de violences sexuelles, de la prise de parole au dépôt de plainte. Elles se retrouvent dans notre local 4 fois par mois.
- Le défenseur des droits : le dernier mardi de chaque mois, une permanence est assurée par une défenseuse des droits (sur rendez-vous)
- Nous maintenons les liens avec l'association des Femmes Congolaises même si cette année elles n'ont pas pu se réunir en présentiel.

e. La mise en réseau et les partenaires

Février 2021 Atelier Self défense

En partenariat avec la Maison de Simone et les Doves (quatre séances entre février et juin 2021) huit femmes ont participé à cet atelier avec la Maison de Simone, Ethnotopies et nous-mêmes.

26 mars à la Maison des Femmes :

Rencontre avec un collectif d'associations féministes de Bayonne pour évoquer la création d'une **Maison des Femmes en Pays Basque**.

Jeudi 16 septembre :

Réunion avec nos partenaires du réseau Départemental de la FNSF. Ces échanges réguliers nous permettent de garder le lien et d'échanger sur nos pratiques.

Samedi 25 septembre :

Rencontre avec une élue de **Rochefort** et la Présidente du CCAS. Intéressées pour l'ouverture d'une Maison Des Femmes à Rochefort, elles souhaitent connaître notre fonctionnement pour s'en inspirer.

Mardi 12 octobre de 19h à 20h30, Marché des Doves

Nous avons participé à la table ronde Genre et Précarité organisée par **Solinum**.
Un temps fort et important pour nos réseaux associatifs, l'échange du 12 octobre a été riche entre les associations et le public présent. La précarité est au cœur de nos préoccupations ainsi que la mise à l'abri des femmes à la rue.

Mardi 26 octobre à La Maison Des Femmes:

Rencontre avec 2 élues de la mairie de **Vitry sur Seine** pour une prise de contact et échanger sur les valeurs de la Maison Des Femmes et son fonctionnement, en prévision de la création d'un lieu dédiée à l'accueil des femmes.

Dans le cadre de notre participation à la création d'une Fédération Nationale des Maisons des Femmes, nous avons poursuivi nos liens avec celle de **Montreuil** mais la pandémie a rendu difficile les échanges avec des Maisons des Femmes féministes présentes sur d'autres départements, repoussant cet objectif sur nos activités de 2022.